Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Research Library, The Getty Research Institute

http://www.archive.org/details/annalesdumusee1812pt1land

ANNALES DU MUSÉE

ET DE

L'ÉCOLE MODERNE DES BEAUX-ARTS.

SALON DE 1812.

Recueil de pièces choisies parmi les ouvrages de peinture et de sculpture exposés au Louvre le premier novembre 1812, et autres productions nouvelles, avec l'explication des sujets et un Examen général du Salon;

Par C. P. Landon, peintre, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, secrétaire-adjoint de l'École spéciale de peinture et de sculpture.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Au Bureau des Annales du Musée, rue de l'Université, n° 19, vis-à-vis la rue de Beaune.

IMPRIMERIE DE CHAIGNIEAU AINÉ.

1812.

Nanteuil pinx.t

C. Normand sc.

Meynier pinx.t

sc.

Planche première et deuxième. — Rentrée de S. M. l'Empereur dans l'île de Lobau, après la bataille d'Esling; Tableau de M. Meynier.

Avant d'entreprendre l'examen des objets qui font la matière de ce volume, je me permettrai d'appeler l'attention du lecteur sur un fait qui, à la vérité, m'est personnel, mais dont les conséquences auraient pu influer sur la publication ultérieure d'une collection qu'on a daigné accueillir avec une bienveillance particulière.

Durant le cours du procès en contrefaçon qui m'a été intenté par M. Pierre Didot l'aîné, imprimeur, le 13 décembre 1811, j'adressai aux souscripteurs des *Annales du Musée* les divers mémoires que j'ai publiés pour ma défense; mais je n'avais point encore eu, jusqu'à ce jour, l'occasion de leur faire connaître l'arrêt qui a été rendu en ma faveur par la première cour souveraine de l'empire, le 1er juin 1812.

Avant de rappeler ici cet arrêt, de l'y consigner textuellement, de lui donner la publicité qu'exigent l'intérêt de mon ouvrage, et sur-tout le soin de ma propre réputation, je vais indiquer sommairement les motifs et l'origine de cet étrange procès.

Les tomes XIV, XV, XVI et XVII des *Annales du Musée*, publiés successivement en 1807, 1808 et 1809, contiennent le simple *trait réduit* d'un certain nombre de sujets composés par des artistes de l'école moderne, et dont les dessins originaux, gravés très-antérieurement, en taille-douce, pour accompagner diverses éditions de M. Didot, avaient même, bien

avant l'époque où j'en donnai l'extrait dans mon journal, cessé d'être la propriété de cet imprimeur.

Cinq ans s'étaient écoulés depuis l'insertion de ces *traits* dans les Annales, lorsque M. Didot vint inopinément saisir mes planches et m'attaquer en contrefaçon. Il demandait, outre la confiscation des planches à son profit, une somme de trente mille francs à titre de dommages et intérêts ; *et ce*, disait-il, *par modération, ayant droit, aux termes de la loi, à une indemnité d'un million huit cent mille francs.* Enfin, M. Didot concluait à l'affiche du jugement au nombre de 500 exemplaires, etc., etc.

Quels étaient mes moyens de défense ?

1°. La facture d'un échange des treize premiers volumes de ces mêmes *Annales*, consommé entre moi et M. Didot, en 1806 ; échange par lequel j'acquérais ses estampes, dans l'intention, à lui communiquée, de m'en aider pour prendre le trait des compositions que je me proposais de citer dans mes *Annales* (Journal consacré aux Arts, et seul répertoire des productions choisies de nos artistes) et non d'insérer, concurremment avec M. Didot, dans des éditions de Virgile, de Racine, ou autres ; je n'avais pas même pris la totalité des sujets. Cette dernière considération éloigne toute idée de concurrence.

2°. Deux lettres authentiques, et datées de 1804, d'un artiste célèbre, auteur d'une partie des dessins originaux ; lettres constatant que M. Didot *acquiesçait avec plaisir* à l'insertion de ces dessins dans les *Annales du Musée.*

M. Didot, ne pouvant méconnaître cette autorisation qu'il ne s'attendait pas à voir représenter après

un laps de sept à huit ans, ou que peut-être il avait oubliée, ainsi qu'il l'a déclaré, s'était dès-lors et forcément désisté d'une partie de sa plainte.

L'habitude que je me suis imposée de consulter le desir des artistes avant de produire l'extrait de leurs compositions étant un procédé de pure civilité, on concevra facilement que j'aie négligé de conserver la lettre qui me fut écrite, de la part de M. Didot, à l'époque et à l'occasion de notre échange. Cette lettre eût anéanti dès l'origine tout sujet de contestation; mais j'ai toujours mis si peu d'importance à cette formalité superflue, qu'il ne m'est jamais arrivé de tirer aucun écrit des artistes. J'invoque ici leur témoignage.

Je pouvais encore faire remarquer aux juges que mes planches, réduites au *trait*, n'étant point la copie des estampes terminées de M. Didot, mais simplement l'extrait des compositions originales, et ces originaux étant alors la propriété d'un tiers, le propriétaire seul aurait eu le droit de me poursuivre, si toutefois mes extraits eussent pu être considérés comme la contrefaçon de ces dessins.

Mais le simple *trait* n'est pas plus la contrefaçon des dessins que des estampes.

C'est pourquoi, renonçant en quelque sorte à faire valoir les preuves écrites, les faits, les circonstances, les indices qui militaient en ma faveur, je pensai qu'il y aurait plus de franchise et de dignité à me renfermer dans la question de droit; à présenter aux juges des argumens péremptoires; à démontrer par les seules lumières de la raison que le simple trait ne saurait jamais être la contrefaçon d'une gravure ou d'un des-

sin terminés; et que mon procédé, loin d'être réputé délit, acte préjudiciable, ne pouvait être considéré que comme un hommage rendu au talent des artistes, et comme le moyen de publicité le plus favorable, dans la circonstance dont il s'agit, aux intérêts de leurs cessionnaires.

Mais il existe sur ce point de la question une autorité puissante, irrécusable : l'opinion de quelques-uns des premiers artistes de la France, juges naturels dans une cause de cette nature.

Quoi de plus net, de plus clair, de plus judicieux que la déclaration d'un des plus grands maîtres que l'on puisse citer dans la gravure ; je la rapporte ici dans son entier.

« L'ouvrage de M. Landon intitulé *Annales du* « *Musée* est un journal où il rend, et où il doit né- « cessairement rendre compte de toutes les produc- « tions des beaux-arts qui sont exposées aux regards « du public : à ce titre, aucuns ouvrages n'y ont plus « de droit que ceux de MM. Gérard, Girodet, Pru- « d'hon, Gros, Chaudet, Lemot, Roland, Cartelier, etc. « Ce compte, tel qu'il le présente, est aux arts ce « qu'en littérature l'extrait d'un ouvrage est à l'ou- « vrage lui-même.

« Je déclare, en conséquence, que le simple trait « d'un ouvrage d'art, complet dans toutes ses parties, « ne peut pas constituer une contrefaçon ». A Paris, le 3 avril 1812. *Signé* Bervic, graveur en taille-douce, membre de l'Institut.

Les bornes de cet article ne me permettent pas de rapporter ici les déclarations isolées de plusieurs autres artistes également recommandables, qui ont partagé

l'opinion de M. Bervic, et l'ont manifesté et signé d'une manière non moins authentique. Je rappellerai seulement ici leurs noms : MM. Gois, le Comte, Vincent, Regnault, Dufourny, Ménageot, Lemot, Auguste Desnoyers, Lemonnier, Monsiau, Moreau, Vernet, Meynier, la plupart membres de l'Institut et de la légion d'honneur, professeurs des écoles spéciales ou de l'ancienne académie.

Au témoignage de M. Joly, administrateur, conservateur de la bibliothèque impériale, département des estampes, se joignirent encore ceux de plusieurs amateurs dont l'opinion est une autorité.

« Que manque-t-il à ce faisceau d'opinions, de suffrages, d'avis unanimes (1)? Ne semble-t-il pas que ces rédactions diverses et isolées rivalisent entre elles à qui exprimera mieux cette doctrine évidente et commune à tous ces juges plus ou moins illustres, mais tous également compétens et irrécusables? A côté d'un nom que la gloire recommande, se trouve le nom d'un dépositaire de la surveillance conservatrice et tutrice des propriétés des arts.... L'administrateur comme l'artiste, le connaisseur comme l'homme qui a dévoué sa vie à ces honorables professions, tous sont d'accord; nous osons le dire devant ces magistrats souverains, dont l'autorité suprême permet toute liberté à la défense, qui ne peut jamais, sous leurs yeux, sortir des bornes de la vérité et du respect.... Oui, de telles décisions, si précises, si unanimes, ne ressemblent pas à ces parères arrachés à la complaisance et souvent à l'ignorance, mais sont de

(1) Mémoire de M. Roux-Laborie.

véritables oracles en pareille matière, qui doivent peser dans la souveraine balance autant que, lorsqu'il s'agit des procès ordinaires, y pèse la réunion des lois, des actes et des arrêts.

« Certes, tous les scrupules de la délicatesse de M. Landon doivent être satisfaits : il ne passera ni pour un plagiaire, ni pour un contrefacteur. Voilà son nom protégé par des noms dont l'autorité ne sera méconnue ni par ses contemporains, ni par la postérité ! »

Cependant le tribunal de première instance jugea que la contrefaçon avait eu lieu ; mais tout en donnant gain de cause à mon adversaire, il ne lui accorda point les 30,000 francs de dommages et intérêts, principal but de son action.

« En ce qui touche, dit le jugement, la demande « en dommages et intérêts de Didot, attendu qu'il « paraît que c'est dans l'intérêt des arts que Landon « a publié dans ses Annales les gravures dont il s'agit ; « qu'il n'est pas établi au procès que Landon ait « vendu séparément de sa collection complète au- « cune des gravures réclamées par Didot ; que dès- « lors il n'est pas résulté de cette *contrefaçon* un « dommage considérable au préjudice de Didot, et « qui puisse être apprécié, le tribunal met les « parties hors de cause, etc. »

Voilà le jugement dont M. Didot se rendit appelant, parce qu'il ne lui accordait pas 30,000 fr. de dommages et intérêts, et dont j'appelai également, parce que mon honneur y était compromis.

M. Billecoq, qui m'avait déjà défendu en première instance, plaida encore avec plus de force, de talent et de chaleur devant la cour impériale.

Mais sa défense ne fut pas moins remarquable par

ce ton de mesure et de modération dont je n'ai jamais voulu m'écarter dans ce triste procès.

Ce même ton avait présidé à ma défense écrite. M. Roux-Laborie m'avait prêté sa plume, vive, concise et énergique.

J'aurai achevé d'acquitter ma dette envers mes lecteurs et mes abonnés, et j'aurai complété l'idée que je voulais leur donner de cette affaire en transcrivant le début du mémoire rédigé par M. Roux-Laborie, et produit devant la cour impériale.

« MM. Landon et Didot se sont également rendus appelans du jugement du tribunal de 1re instance intervenu dans le procès aujourd'hui soumis à la cour.

« Lequel de ces deux appels semble d'abord se présenter sous de plus favorables auspices? Qu'est-ce que M. Didot a demandé aux premiers juges? de l'argent. Que demande-t-il encore au tribunal suprême? plus d'argent.

« Que demande M. Landon? son honneur.

« Les magistrats suprêmes doivent éprouver le besoin, comme ils en ont le droit, d'interroger en quelque sorte les parties sur les motifs de l'appel qu'elles interjètent ; il semble qu'il soit nécessaire d'en offrir l'apologie, tant le mérite de finir les procès doit être le premier après celui de les éviter! Et s'il en est ainsi dans toutes les causes, combien cette tentative n'est-elle pas plus impérieusement commandée quand il s'agit d'un procès en police correctionnelle, où l'on voit s'attaquer et se défendre deux hommes qui n'avaient jamais eu, et ne devaient jamais avoir que des rapports d'égards, d'estime et d'obligeance ; que tout devait ou empêcher de se diviser jamais, ou si promptement réunir après leurs premier

débats; tout, les goûts, les habitudes, les travaux, les succès? Ainsi, la première pensée de ceux qui les défendent, et nous le savons, le premier conseil de ceux qui les jugent, a été la conciliation.

« Les faits de la cause prouveront si M. Landon, qui n'a rien fait pour attirer l'attaque, a rien négligé pour désarmer son adversaire; s'il pouvait, à moins de se reconnaître coupable d'un délit dont il n'a jamais pu avoir l'idée, montrer des intentions plus pacifiques, faire des offres plus conciliantes, et mieux mériter enfin de demander à ses juges et à ses lecteurs s'il est un seul d'entre eux qui eût pu, en des circonstances pareilles, ne pas solliciter de la première cour souveraine de l'empire le redressement d'une sentence qui blesse son honneur, et que celui qu'il combat, ou plutôt contre lequel il se défend, voulait toujours aussi dénoncer aux magistrats suprêmes par cela seul qu'elle blesse ses intérêts, c'est-à-dire par cela seul qu'elle ne satisfait pas complètement son avidité ?

« Ce mot est dur, et c'est le plus dur qui sortira de la bouche de M. Landon; mais il ose encore demander comment il pourrait concilier ces égards dont il a l'habitude et le besoin, avec la nécessité d'exprimer ce qui caractérise la conduite de M. Didot envers lui? M. Didot l'appelle *contrefacteur*, *plagiaire*, *spoliateur*, et demande qu'il soit condamné à lui payer 30,000 fr. pour avoir donné le *trait* de quatre-vingt-deux dessins de M. Didot, de dix avec son aveu formel (1), de

(1) La lettre en comprenait dix-huit, M. Landon n'en a employé que dix.

soixante-douze avec son aveu tacite, présumé et bien vraisemblable, au milieu d'un ouvrage qui renferme deux mille planches du même genre, c'est-à-dire pour avoir fait ce que le titre des *Annales* annonce depuis dix ans à la tête de chaque volume, ce que tous les artistes le voient faire avec plaisir, lui demandent souvent avec instance, et dont ils le remercient sans cesse avec les expressions de la satisfaction et de la reconnaissance ? Est-ce là ce que M. Landon devait attendre, et de ses propres procédés, et des nombreux hommages qu'il s'est plû à rendre à M. Didot dans ce même ouvrage si étrangement colomnié, etc. ? »

Ce même mémoire se terminait ainsi :

« Comment M. Didot peut-il persister dans une poursuite, et par conséquent dans une opinion qu'il ne partage avec personne ? Nous l'avons pour ainsi dire placé dans cette cause au milieu des avis de tous ceux qui le connaissent, qu'il estime et qui l'honorent. De toutes ces voix illustres, et toujours irrécusables, laquelle s'élève pour son système ? L'estimable partialité de ses amis ne va pas plus loin en sa faveur que le silence ; tous ceux qui parlent lui disent que rien ne peut consoler du malheur d'avoir intenté un pareil procès, pas même le malheur de le gagner.....

« Quelle en sera l'issue ? tout porte à le croire : l'arrêt de la justice suprême infirmera cette sentence des premiers juges, qui porte sur des erreurs matérielles, qui d'ailleurs s'infirme, se combat et se détruit elle-même ; l'arrêt de la cour confirmera cet autre jugement soumis à sa sagesse et prononcé par des artistes que la France et l'Europe reconnaissent pour juges

dans les questions qui leur étaient proposées ; enfin, l'arrêt de la cour ratifiera encore un autre jugement, émané d'un tribunal bien respectable aussi, la conscience d'un honnête homme qui a démontré par toute sa conduite qu'il n'a pas eu l'intention de nuire, comme ses *pairs* dans les arts ont attesté qu'il n'était pas contrefacteur. »

La cause, portée devant la cour impériale, fut jugée le 1er juin 1812 ; l'arrêt de la cour est ainsi conçu :

« Attendu que si les gravures ornant les éditions de « Virgile, Racine, Daphnis et Chloé, Bernard, et « autres, sont la propriété de Didot ; néanmoins le « simple trait de ces mêmes gravures, inséré par Landon dans le Journal périodique qu'il rédige, intitulé « *Annales du Musée*, ne constitue pas le délit de contre-« façon prévu par la loi du 24 juillet 1793, et par le « code pénal de 1810.

« Par ces motifs, met l'appellation et ce dont est « appel au néant, émendant et procédant par juge-« ment nouveau. Décharge Landon des condamnations « contre lui portées par ledit jugement ; au principal « le renvoie des fins de la plainte ; fait main-levée de « la saisie faite par le procès-verbal du 13 décembre « 1811 ; ordonne la restitution des objets saisis.

« Sur le surplus des demandes, fins et conclusions « des parties, les met hors de cour.

« Condamne Didot en l'amende et aux dépens, etc. »

Je reviens à l'examen du tableau de M. Meynier, objet de cet article.

J'ai dit qu'il représentait la rentrée de S. M. l'Em-

pereur dans l'île de Lobau, après la bataille d'Esling.

Le sujet donné n'offrait pas à l'imagination du peintre une action distincte, déterminée, mais une circonstance accessoire, épisodique. M. Meynier a saisi le moment où S. M., accompagnée du prince major-général de l'armée, traverse l'île de Lobau ; c'était dans le moment du pansement des blessés. On avait alors perdu de vue l'Empereur, et on avait conçu des inquiétudes ; mais aussitôt que les soldats blessés ou mourans commencent à l'apercevoir, ils portent vers lui toute leur attention et tous leurs hommages ; ils l'appellent leur ange tutélaire, leur vengeur. L'Empereur répond à leurs vœux par un signe de bonté et de protection.... Telle est l'intention du tableau, dont la gravure me dispense d'indiquer minutieusement les détails.

On voit au loin, sur le Danube, le pont que l'Empereur fit jeter à la vue de l'ennemi, qu'on aperçoit de l'autre côté du fleuve. On était dans le mois de mai, il faisait chaud, et la campagne était dans toute sa beauté. Cette circonstance et celle du pansement ont autorisé l'artiste à introduire dans sa composition un certain nombre de figures demi-nues sans blesser la vraisemblance. Heureux motif pour un dessinateur habile, pour un peintre qui ne se plaît à reproduire que des sujets d'un style relevé !

Les principaux groupes semblent se réunir en un seul, pour former une masse plus imposante sur le côté du tableau opposé à celui qu'occupe la personne de l'Empereur. On aperçoit sur le premier plan un officier de dragons blessé grièvement, et soutenu par deux chirurgiens qui lèvent l'appareil. Malgré ses

douleurs, ce jeune guerrier ouvre encore les yeux pour contempler l'Empereur. Derrière lui, un officier de hussards, qui a conservé une partie de ses forces, tenu par un chasseur en petit uniforme, s'élance des bras d'un chirurgien et se livre à son enthousiasme, tandis que ce dernier manifeste ses craintes sur le mouvement que le blessé vient de faire. De l'autre côté, et sur le devant du tableau, on voit un chasseur de la garde que soutient un officier de santé, et un soldat pressant son enseigne sur son cœur.

Le second plan est rempli par des officiers et des soldats dont l'attitude et les mouvemens font sentir qu'en apercevant l'Empereur ils passent subitement de l'inquiétude à la joie la plus vive.

Ce trait historique est exact, et le site a été saisi d'après nature.

M. Meynier a traité ce sujet très-difficile en peintre consommé. Dessin, caractères, coloris, expression, richesse et variété de costumes, tout y est savamment étudié et décèle un pinceau magistral. Je pense que l'on considèrera ce tableau comme le meilleur ouvrage de l'artiste.

Mauzaisse pinxt. Normand sc.

Monsieur pinx.t

C. Normand sc.

Planche troisième et quatrième. — Le Couronnement de Marie de Médicis ; Tableau de M. Monsiau.

Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane, François II, naquit à Florence en 1573. Henri IV l'épousa en 1600, après la dissolution de son mariage avec Marguerite de Valois, et la fit couronner à Saint-Denis, le 13 mai 1610. Cet événement fait le sujet du tableau dont nous donnons ici l'esquisse. Marie de Médicis est accompagnée à l'autel par ses deux enfans, le Dauphin et Madame. Elle reçoit la couronne des mains du cardinal de Joyeuse, qui est assisté dans cette cérémonie par les cardinaux Duperron, de Gondy, de Sourdis et plusieurs évêques. Le duc de Vendôme et le chevalier du même nom portent, l'un le sceptre, l'autre la main de justice.

La princesse de Conti, la duchesse de Mercœur, ayant leur couronne de duchesse sur la tête, portent la queue du manteau de la reine, qui est entourée de plusieurs autres princesses, parmi lesquelles on distingue la reine Marguerite de Valois.

Henri IV, placé dans une tribune, et accompagné de quelques-uns de ses grands officiers, est présent à cette auguste cérémonie. Plus loin est une autre tribune remplie de spectateurs.

L'inspection du trait gravé ne laisse aucune incertitude sur les masses et sur les principaux détails de cette agréable composition. Elle fait honneur au talent et au goût de M. Monsiau, et se fait remarquer par une disposition heureuse, un dessin correct, la fraîcheur et la légèreté du coloris, des airs de tête gracieux, un

effet brillant, une exécution très-soignée. Ce tableau, de huit pieds de haut sur cinq pieds de large, est l'un des dix qui ont été ordonnés par le gouvernement, pour décorer la sacristie de l'église de Saint-Denis.

Les neuf autres artistes désignés pour coopérer à cette suite de sujets, tous pris dans l'Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, sont MM. Garnier, Gérard, Girodet, Gros, Guérin, Landon, Lebarbier l'aîné, Ménageot et Meynier.

Roland inv.t C. Normand sc.

Planche cinquième. — Statue de Tronchet, exécutée en marbre par M. Roland.

Cette statue, de six pieds de proportion, représente Tronchet, célèbre jurisconsulte, méditant sur le Code civil, dont il avait en partie dressé le projet, et dont ses rares talens ont avancé la discussion. Il fut pendant cinquante ans considéré comme une des lumières du barreau français, et successivement député aux états-généraux, membre du Conseil des anciens, de la Cour de cassation et du Sénat-conservateur.

Cette figure, exécutée par ordre du gouvernement, doit être placée dans la salle des séances du Conseil d'état. La tête a été faite d'après nature, et le modèle en plâtre n'a paru dans aucune exposition publique.

La statue de Tronchet joint à l'exactitude de la ressemblance une physionomie expressive, beaucoup de simplicité et de naturel dans l'attitude, et d'esprit dans l'exécution. L'artiste à su tirer parti d'un costume que semble rejeter un art aussi austère que la sculpture monumentale, un art que l'on a toujours cru réservé à faire valoir la beauté des formes humaines, et ne devoir admettre que des draperies du style héroïque.

*Planche sixième. — Le général *** fait renverser les travaux commencés pour la réparation d'un pont, et place ainsi les troupes qu'il commande entre le feu de l'ennemi et la rivière ; Tableau de* M. Gautherot.

La scène se passe le matin, par un temps brumeux. Le général *** est à cheval, et donne l'ordre d'abattre les travaux commencés. A gauche, sur le devant, des sapeurs et un charpentier renversent des poutres qui avaient été placées pour rétablir la communication des arches. Derrière eux, un détachement de gendarmes commandés par un capitaine ferme l'entrée du pont, protège les sapeurs, et se dispose à arrêter ceux qui seraient tentés de fuir. Deux pièces de canon, placées sur un plan éloigné, étaient masquées par des chasseurs ; l'une est pointée, l'autre fait une décharge. Les troupes ennemies paraissent sur toutes les hauteurs et viennent pour attaquer. Sur le devant, à droite, une femme, accompagnée de deux enfans, se présente pour passer la rivière ; un batelier la reçoit dans sa barque.

Ce tableau de chevalet, dont les figures ont environ vingt pouces de proportion, est très-heureusement conçu, rempli de détails vrais et d'un effet vaporeux. M. Gautherot en a exécuté un autre de la même dimension, dont le trait fera le sujet de la planche 11e de ce volume. Des circonstances imprévues ont empêché que l'un et l'autre fussent placés au Salon. Ce n'est que peu de jours avant l'exposition que nous en avons été prévenus.

Nous faisons cette dernière remarque, parce que les ouvrages nouvellement exécutés, mais qui n'ont pu être exposés par un motif quelconque, formeront dorénavant une section particulière à la fin des volumes consacrés aux Salons.

Gainsborough pinx.t

C. Normand sc.

Ducis pinx.t C. Normand sc.

Planche septième. — *Le Tasse chez sa Sœur ; Tableau de* M. Ducis.

Protégé par Alphonse, duc de Ferrare, et reçu à sa cour, le Tasse avait conçu pour Eléonore, sœur d'Alphonse, une passion à laquelle, dit-on, cette princesse ne fut point insensible. Par ordre de l'orgueilleux duc, que ses vers avaient immortalisé, le Tasse fut enfermé, comme fou, au couvent des Franciscains à Ferrare, et traité avec une barbarie qui seule aurait suffi pour aliéner sa raison. Il parvint à s'échapper ; et, sans argent, sans guide, il traversa en peu de jours une partie de l'Italie. Ayant changé ses habits contre ceux d'un pâtre, et continué sa route jusqu'à Naples, où demeurait sa sœur Cornélie, il entra chez elle, et s'annonça comme un messager qui lui apportait des nouvelles de son frère. Elle ne le reconnut pas ; mais, en lisant la lettre où le malheureux Torquato se représentait dans la position la plus cruelle, la tendre Cornélie témoigna une si vive douleur que le Tasse ne put soutenir plus long-temps son déguisement, et se hâta de consoler sa sœur en se jetant dans ses bras.

Ce joli tableau de chevalet se recommande par la pose et l'expression des figures, le choix des accessoires, un ton chaud, et un effet piquant.

Planche huitième. — Diane de France et Montmorency; Tableau de madame Auzou.

Diane de France, fille de Henri II et de Diane de Poitiers, était tendrement aimée du fils du connétable et le payait de retour. La duchesse de Brissac favorisait leur amour, et les deux jeunes gens se trouvaient souvent chez elle. Le roi, sachant un jour qu'ils étaient seuls dans l'appartement de la duchesse, lui en témoigna son mécontentement, et manifesta des craintes sur la facilité qu'elle leur accordait. La duchesse, voulant justifier la confiance qu'elle avait dans les jeunes gens, offrit au roi et à Diane de Poitiers de les introduire à l'instant dans son appartement.

Le moment est celui où le roi surprend Diane de France et Montmorency, sans en être aperçu. Diane tient une marguerite sur laquelle elle vient de déposer un baiser. Son amant attend le don de cette fleur, gage de l'amour de la princesse.

L'œil se repose avec plaisir sur ce petit tableau d'un aspect riant et gracieux; les trois figures du fond sont touchées avec beaucoup d'esprit.

Les sujets tirés des anciennes anecdotes sont depuis quelque temps fort recherchés des artistes, et conviennent particulièrement à ceux que leur goût ou leurs études n'ont pas portés vers le grand style, surtout aux dames, pour lesquels ils semblent spécialement réservés. Cette sorte de sujets susceptibles d'un intérêt général et d'une exécution précieuse, tient le milieu entre le genre purement historique ou héroïque et les scènes familières.

Mme Auxou pinxt. C. Normand sc.

Ansiaux pinx.t *C. Normand sc.*

Anciaux pinx.t

T. Normand sc.

Planche neuvième et dixième. — L'Assomption de la Vierge ; Tableau de M. Ansiaux.

Selon une pieuse tradition, la Vierge Marie ressuscita immédiatement après sa mort. Ce miracle a fourni à la peinture un sujet que les plus grands maîtres se sont plûs à représenter, parce qu'il offre une occasion favorable au développement des beautés les plus ravissantes de l'art... La Vierge vient de sortir vivante de son tombeau ; portée sur un groupe de nuages que soulèvent des Anges elle s'élève doucement vers la région céleste. Son corps est environné et pour ainsi dire pénétré d'une lumière divine, et ses traits expriment l'extase de la béatitude. Les Anges se prosternent devant elle et célèbrent à l'envi son triomphe. Le tombeau est entouré des Apôtres et des saintes Femmes, qui témoignent leur admiration et adorent dans ce nouveau prodige la toute-puissance du Seigneur.

Tel est le programme, que les peintres ont généralement suivi pour l'ensemble et varié pour les détails, de ce sujet mystique. M. Ansiaux s'y est conformé, et les particularités dont il a orné sa composition ajoutent encore au caractère essentiel. Il a placé sur le premier plan les deux chefs de l'église, S. Pierre et S. Paul. Le premier, accoutumé à voir opérer des miracles, marque à la vue de celui-ci une profonde vénération. S. Paul, nouveau converti, manifeste le plus vif enthousiasme. S. Jean, sur un plan plus reculé, est frappé d'un rayon de lumière. L'artiste a peut-être eu l'intention de rappeler que ce disciple était le bien-aimé de Jésus. Son regard, son ame semblent suivre Marie dans le

ciel. La petite fille qui regarde dans le tombeau paraît indiquer la nécessité d'élever la jeunesse dans les principes de la religion; la Madeleine baise respectueusement le linceul qui enveloppait le corps de Marie.

Je ne sais si j'ai bien pénétré les intentions de l'artiste, car ceux qui jugent un ouvrage, non contens d'y voir ce que l'auteur a voulu réellement y mettre, y voient souvent ce à quoi il n'a jamais songé. Quoi qu'il en soit, on peut dire, en voyant le trait de celui-ci, que la partie inférieure offre l'aspect d'un tableau de quelque maître d'une ancienne école; et c'est une prévention en faveur de M. Ansiaux. La partie supérieure est conçue dans un style plus moderne. L'ensemble est soutenu par la fraîcheur de l'effet et du coloris.

De Bousfremont pinx.t

Mme Sayer sc

Planche onzième. — Virgile lisant son Enéide en présence d'Auguste et d'Octavie ; Tableau de M. de Boisfremont.

Honoré des suffrages et de l'amitié d'Auguste, Virgile n'en était que plus modeste et plus timide. Sa gloire l'embarrassait en bien des occasions, et quand la multitude accourait pour le voir, il se dérobait, en rougissant, à ce témoignage d'estime. La vénération qu'on avait pour lui à Rome était telle qu'un jour, comme il vint au théâtre, après qu'on y eut récité quelques-uns de ses vers, tout le peuple se leva avec des acclamations, honneur qu'on ne rendait alors qu'à l'empereur. Il n'en fallait pas tant pour lui faire des jaloux, mais la protection d'Auguste fit toujours triompher le poète des persécutions de l'envie.

Une mort prématurée ayant enlevé Marcellus, fils d'Octavie, sœur d'Auguste, et sur lequel cet empereur, qui n'avait point d'héritiers, avait réuni toutes ses espérances, Rome entière partagea sa douleur; mais rien n'égale le touchant éloge que Virgile fit de Marcellus dans le sixième livre de son Enéide. Ayant été appelé pour lire ce poëme devant Octavie, cette princesse s'évanouit à ces mots : *Tu Marcellus eris*, et des larmes coulèrent des yeux d'Auguste.

C'est ce dernier moment que le peintre a choisi pour sujet de son tableau, dans lequel il a su joindre la vérité de l'expression à la correction du style et à la douceur du coloris. Les figures sont de grandeur naturelle.

Planche douzième. — Sapho rappelée à la vie par le charme de la musique; Tableau de M. Ducis.

Sapho, née à Mythilène, dans l'île de Lesbos, environ dix siècles avant l'ère chrétienne, obtint un tel succès dans la poésie lyrique, qu'elle fut appelée la dixième muse, et que ses concitoyens, en témoignage de l'admiration qu'ils avaient conçue pour ses talens, firent graver son image sur leur monnaie. Enviée de toutes les femmes humiliées de sa supériorité, en butte aux sarcasmes de ceux de ses disciples qui auraient voulu être l'objet de ses préférences, elle se vit calomniée dans ses mœurs, et fut obligée de s'expatrier et d'aller chercher la tranquillité en Sicile. Quelques auteurs prétendent qu'elle ne quitta Mythylène que parce qu'elle en fut bannie pour avoir participé à la conspiration qui eut lieu dans cette ville contre Pittacus. Après un assez court séjour en Sicile, cette femme célèbre, abandonnée de Phaon, qu'elle aimait tendrement, se livra aux accès de la plus noire mélancolie. Souvent même elle perdait l'usage de ses sens, et rien alors ne pouvait la soulager. Un philosophe célèbre eut, dit-on, recours au charme de la musique, et en obtint le plus heureux succès.

L'auteur a représenté Sapho dans une de ces crises qui faisaient craindre pour ses jours; elle est couchée sur un lit, et soutenue par le vieillard dont les soins vont la rappeler à la vie. Aux pieds de la nymphe de Mythilène sont deux femmes, dont l'une, debout, joue de la double flûte, et l'autre, assise, tient une harpe; près d'elles est un jeune homme debout, jouant

Duc pinx.t
FAON
C. Normand sc.

du même instrument. Le fond du tableau représente un vestibule ou la chambre de Sapho ; on n'y aperçoit d'autre décoration qu'une petite statue de Minerve. Sur un marche-pied, près du lit, un rouleau à demi-ouvert laisse entrevoir un manuscrit, en tête duquel se trouve le nom de Phaon.

Cette scène, dont le caractère est tout à-la-fois pathétique et gracieux, rappelle, sous plus d'un rapport, le goût et le style antiques, et peut être considérée comme étant toute de l'invention du peintre. Je ne pense pas qu'un autre que M. Ducis l'ait déjà traitée. Un sujet neuf et intéressant est une bonne fortune pour un artiste. A mérite égal, souvent même avec une exécution moins brillante, il obtient, par l'attrait de la nouveauté, un très-grand avantage sur celui dont le talent n'a reproduit qu'un sujet connu.

Planche treizième. — Fénélon rend la liberté à une famille protestante détenue depuis long-temps pour cause de religion ; Tableau de M. Menjaud.

L'immortel Fénélon joignit aux talens sublimes une rare modestie, la tolérance à la piété la plus vive ; et la charité fut la première passion de son ame grande et généreuse. L'action qui fait le sujet dont nous donnons ici l'esquisse méritait d'être transmise par le charme et l'illusion de la peinture aux admirateurs de la vertu, comme aux amateurs de l'art.

Fénélon rend la liberté à une famille protestante détenue depuis long-temps pour cause de religion. Il s'approche des prisonniers, et par un discours plein de douceur et d'éloquence, il les console des maux qu'ils ont soufferts, et leur annonce qu'ils sont libres désormais. La reconnaissance précipite à ses genoux tous ces infortunés. Le chef de cette famille, vieillard devenu aveugle pendant sa longue captivité, est conduit par sa fille, et écoute avec la plus vive émotion les paroles touchantes du vertueux prélat.

Cet excellent ouvrage, aussi bien pensé qu'exécuté, mérite, sous tous les rapports, l'accueil favorable qu'il a reçu du public. L'auteur en a également soigné la composition, le dessin, l'expression, le coloris et l'effet : l'éloge n'est point exagéré. Les figures ont environ vingt pouces de proportion. Le tableau est digne de figurer dans les cabinets les plus distingués, et s'y soutiendra par la vigueur du ton et le fini du pinceau.

Menjaud pinx.t Mme Soyer sc.

Lafond pinx.t Mme Soyer sc.

Planche quatorzième. — *Trait de bonté de S. M. l'Impératrice ; Tableau de* M. Lafond.

Les traits de bienveillance de nos augustes souverains ont un droit particulier à l'hommage des artistes, dont le devoir est d'en transmettre le souvenir dans le langage qui leur est familier. Celui qui fait le sujet de cette esquise est extrait du *Moniteur Westphalien.*

Un paysan du grand-duché de Berg présente un mémoire à LL. MM. II. et RR., dans le parc de Saint-Cloud. S M. l'Impératrice veut bien s'intéresser à sa demande LL. MM. sont sur la terrasse du château, et daignent accueillir l'étranger. Le fond représente une partie du parc ; on aperçoit dans le lointain, au sommet de la montagne, un petit monument qu'on y a érigé, il y a plusieurs années, à l'imitation de celui dont les restes subsistent encore à Athènes, et qui est connu sous le nom de la *Lanterne de Démosthènes.*

M. Lafond a soigné ce tableau de chevalet ; depuis la confection de la gravure placée en regard de cet article, il a fait de légers changemens dans le fond, dont il a simplifié et agrandi l'effet par la suppression de quelques détails.

Planche quinzième. — Les Princes français viennent présenter leurs hommages à S. M. le roi de Rome ; Tableau de M. Rouget.

Dans le coin du tableau, à gauche, une princesse tient dans ses bras le royal enfant qui vient de naître. S. M. l'Empereur montre aux princes français, qui forment un groupe dans la partie droite du tableau, cet enfant objet de ses vœux et l'espoir de la France. Les princes lui présentent leurs hommages. Le fond représente la chambre de l'Impératrice. S. M. est assise dans son lit et contemple avec une douce joie son auguste fils.

Ce tableau, d'une composition extrêmement simple, est brillant de coloris et d'exécution, et présente de riches détails. L'œil s'y promène avec plaisir, toutefois sans s'arrêter sur un objet particulier, parce que la lumière est généralement et peut-être trop également répandue sur tous les objets. Ce morceau, début d'un jeune artiste, annonce un bon coloris et une main exercée. L'auteur a exposé plusieurs portraits d'un pinceau frais et moëlleux.

Rouget pinxt. Mme Soyer sc.

Peyron pinx.t

Mme Soyer sc.

Planche seizième.— Promenades philosophiques de Pythagore; Tableau de M. Peyron.

Pythagore avait choisi Crotone pour y placer son école. On accourait de toutes parts pour l'entendre; dans peu de temps il n'eut pas moins de quatre ou cinq cents disciples, et ses leçons répandirent dans une partie de l'Italie le goût de l'étude et l'amour de la sagesse. L'école de ce philosophe ressemblait à un monastère où ses disciples vivaient tous en commun. Ils quittaient la propriété de leur patrimoine et apportaient leurs biens aux pieds du maître. Pythagore avait deux modes d'enseignement : l'un se faisait dans les places, sous les portiques, dans des temples, dans des promenades particulières; l'autre ne se communiquait qu'avec le mystère le plus imposant et le plus propre à subjuguer l'imagination.

Le lieu de la scène choisi par l'auteur du tableau est une promenade aux environs d'Athènes. Le philosophe, assis sur des fragmens de ruines, au milieu de ses disciples, leur donne une leçon de géométrie. Il leur démontre le carré de l'hypoténuse, dont il était l'inventeur, et qui est d'un si grand usage dans tous les traités de mathématiques.

Cette jolie esquisse, comme toutes celles qui sortent du pinceau de M. Peyron, peut être considérée comme un petit tableau. Celui-ci se fait remarquer par le style et le goût de la composition, un choix harmonieux de teintes locales, quoique l'effet général en soit austère et peu lumineux.

Planche dix-septième. — Démocrite reçoit la visite d'Hippocrate ; Tableau de M. Peyron.

Démocrite, voyant les hommes si vains et si faibles, riait sans cesse de leurs travers. Ce rire continuel fit craindre aux Abdéritains qu'il ne fût tombé en démence, et ils lui envoyèrent Hippocrate pour le guérir. Le célèbre médecin se rendit auprès du philosophe, et le jugea bien autrement que ses compatriotes ; il conçut tant de vénération pour son esprit et pour sa vertu, qu'il ne pût s'empêcher de dire aux Abdéritains, qu'à son avis, ceux qui se croyaient les plus sains étaient les plus malades.

M. Peyron a représenté Hippocrate assis auprès de Démocrite, et conversant avec lui, suivant la fable de La Fontaine, d'où le peintre a emprunté ce trait :

..... Hippocrate arriva dans le temps
Que celui qu'on disait n'avoir raison ni sens,
Cherchait dans l'homme et dans la bête,
Quel siége a la raison, soit le cœur, soit la tête.
Sous un ombrage épais, assis près d'un ruisseau,
Les labyrinthes d'un cerveau
L'occupaient. Il avait à ses pieds maint volume,
Et ne vit presque pas son ami s'avancer,
Attaché selon sa coutume.

Ce petit tableau est le pendant du précédent ; de la même touche et du même coloris. On regrette que l'artiste n'en ait pas varié l'effet, en choisissant une autre heure du jour, ou un fond d'un autre caractère, selon l'usage assez ordinaire des peintres qui ont à exécuter deux morceaux destinés à être pendans l'un à l'autre.

Peyron pinx.t

Mme Soyer sc.

Delecluse pinx.t Mme Soyer sc.

Planche dix-huitième. — Herminie et Tancrède ; Tableau de M. de l'Ecluse. *Sujet tiré de la* Jérusalem délivrée *; figures de petite proportion.*

Tancrède, vainqueur d'Argant, a été lui-même blessé dans le combat et est épuisé de fatigue. Il veut reprendre sa route, mais bientôt il ne peut plus se soutenir; il s'assied sur la terre; sa tête se panche et s'appuie sur sa main défaillante ; un voile s'épaissit sur ses yeux, et il s'évanouit.

Cependant la tendre Herminie, accompagnée de Vafrin, écuyer de Tancrède, cherchait depuis deux jours les traces du héros. Vafrin la conduit par des sentiers détournés vers le vallon solitaire qui avait été le théâtre du combat. « Au moment où le soleil allait éteindre ses feux dans l'Océan, ils arrivent dans un lieu voisin de Solime. Bientôt ils aperçoivent dans des flots de sang un gigantesque guerrier, étendu sur la poussière, le visage tourné contre le ciel, et qui, tout mort qu'il est, semble menacer encore.

« A ses armes, ils le reconnaissent pour un infidèle. Vafrin s'éloigne; plus loin, ses yeux en rencontrent un autre : Ah! c'est un chrétien, dit-il. Il s'approche, il détache le casque : Ciel! c'est Tancrède, c'est mon maître !

« A ces cris douloureux, au nom de Tancrède, l'infortunée princesse sent déchirer son cœur; éperdue, forcenée, elle accourt. A la vue de cette tête pâle, elle s'élance et se précipite. Un torrent de larmes coule de ses yeux ; des paroles entrecoupées de sanglots s'échappent de sa bouche. Ses gémissemens étouffent

ses paroles, et ses yeux se fondent en larmes. Le visage du héros en est inondé. Il revient à lui-même, il entr'ouvre ses lèvres languissantes; un soupir échappé de son sein se confond avec les soupirs de la princesse; elle s'en aperçoit, un rayon d'espérance luit au fond de son cœur....

« Mais, dans ce lieu solitaire, elle n'a que son voile pour envelopper ses blessures. Amour fournit à sa pitié une ressource nouvelle : de ses cheveux elle étanche le sang, de ses cheveux encore elle fait un lien pour bander ses plaies.... Le héros sort du mortel assoupissement.... »

L'auteur de ce tableau, plein du récit du Tasse, en a suivi toutes les circonstances; on les trouve retracées dans cette esquisse. L'action des personnages y est exactement exprimée. Dans le coin, à droite, sont les chevaux sur lesquels Herminie et Vafrin se sont enfuis du camp égyptien. On voit dans le lointain le coursier d'Argant et le corps de ce formidable ennemi des chrétiens étendu sur la poussière.

Meynier pinxt

Normand sculp

Meynier pinx.t

C. Normand sc.

Planche dix-neuvième et vingtième — Dédicace de l'eglise de Saint-Denis, en présence de l'empereur Charlemagne; par M. Meynier.

Charlemagne protégeait spécialement l'abbaye de Saint-Denis, et honorait de sa confiance Fulrad, abbé de ce monastère. Il fit achever l'église que Pepin avait commencée sur un nouveau plan, et n'épargna rien pour que cette basilique surpassât l'ancienne en richesse et en magnificence. Ce bâtiment fut entièrement terminé et en état de recevoir la bénédiction au mois de février 775. Félibien raconte que l'impatience où était l'abbé Fulrad de voir la fin de ce grand ouvrage, pensa coûter la vie à l'un des ouvriers, nommé Airard; car ayant reçu l'ordre d'aller promptement enlever les échafauds qui avaient servi à construire la tour, la précipitation avec laquelle il obéit le fit tomber du haut de la tour en bas. Au bruit de cet accident le bon abbé accourut, s'écriant qu'il était cause de la mort de cet ouvrier; mais sa peine se changea tout-à-coup en admiration, lorsqu'il aperçut Airard qui se relevait de terre sans la moindre blessure. Tous ceux qui étaient là ne doutèrent point qu'il n'eût été préservé par miracle. Le roi vint exprès à Saint-Denis, et fit faire la cérémonie de la dédicace avec toute la pompe qu'on pouvait attendre d'un prince si magnifique. Le monastère se ressentit de ses libéralités parmi la joie de cette solennité. Elle eut lieu le 25 février 775, jour auquel on célébrait à Saint-Denis, depuis cette époque, l'anniversaire de la dédicace de l'église.

L'auteur du tableau dont nous offrons ici le trait n'a rien négligé pour donner l'idée de cette cérémonie auguste. L'empereur, assis dans le sanctuaire sur un trône d'or, est accompagné des principaux officiers et des dignitaires de la couronne, portant les marques distinctives de la dignité impériale. L'abbé Fulrad fait la dédicace de l'église de la manière qui était alors en usage, c'est-à-dire par la bénédiction et l'onction de la croix sur les principales colonnes de l'église avec les huiles saintes.

Ce tableau, l'un des dix qui ont été commandés pour orner la nouvelle sacristie de l'église de Saint-Denis, se distingue par la richesse de la composition, le dessin correct et l'exécution facile et soignée que l'on remarque généralement dans toutes les productions de M. Meynier.

Robert Lefevre pinx.t C. Normand sc.

Planche vingt-unième. — La Mort de Phocion ; Tableau de M. Robert Lefèvre.

Après la mort d'Antipater, la rivalité de Cassandre et de Polisperchon produisit de nouveaux troubles. Celui-ci voulait s'attacher les villes de la Grèce ; il feignit de leur rendre la liberté, rétablit à Athènes le gouvernement populaire, trompa par ses artifices la prudence de Phocion, et le fit accuser de trahison. Ce respectable vieillard fut traduit, chargé de fers, devant une assemblée que ses ennemis avaient composée de la plus vile populace. On osa proposer de lui faire donner la torture, et on prononça l'arrêt de sa mort, sans daigner entendre sa défense. Seul, tranquille au milieu du tumulte et des clameurs, il se rendit à sa prison avec une contenance aussi assurée que s'il fût allé se mettre à la tête de l'armée. Il mourut de la même mort que Socrate, dont il avait été le disciple.

L'artiste a représenté le moment où l'exécuteur vient présenter la ciguë à Phocion. Il prend la coupe et s'entretient avec un de ses amis qui l'a suivi en prison. Celui-ci ayant demandé au vieillard s'il n'avait rien à faire dire à son fils. « Oui, certes, dit-il, j'ai quelque « chose de très-important à lui recommander, c'est « qu'il ne cherche jamais à venger ma mort, et qu'il « pardonne l'injustice des Athéniens envers moi. »

Ce tableau, dont les figures ont plus de six pieds de proportion, se distingue par la vérité et la simplicité de l'action, de l'expression et du coloris.

Planche vingt-deuxième.—Un Sacrifice à Cérès ; Tableau de M. de l'Ecluse.

Les Mytiléniens, rassemblés pour offrir un sacrifice à Cérès, après avoir honoré la déesse, se livrent au plaisir de la danse. Dans ce moment un guerrier vient les prévenir que les pirates sont descendus dans leur ville et y ont déjà mis le feu. A l'instant les jeux sont interrompus, et les jeunes gens volent à la défense de leur pays. Tel est le programme que s'est donné l'auteur, et l'action est rendue avec beaucoup de vivacité. Sur le devant du tableau on voit les danseurs et les danseuses, dont la chaîne est interrompue par cette terrible nouvelle. Le soldat armé qui la leur apporte indique, par son mouvement, le lieu où les pirates ont déjà porté la flamme. A gauche, les chanteurs, qui animaient la danse, quittent tout-à-coup leurs lyres et regardent avec effroi cette scène tumultueuse. Près d'eux, un homme couché et tenant une coupe témoigne une grande indifférence pour le danger dont ses concitoyens sont menacés. On voit dans le lointain la ville de Mytilène.

Les figures ont 18 pouces de proportion. M. de l'Ecluse semble avoir porté tous ses soins à sa composition, et n'avoir point assez étudié le coloris et les finesses du dessin : tel qu'il est, ce tableau fournirait le motif d'une gravure intéressante. Le fond est fort bien entendu.

Pelecluse pinx.t

C. Normand sc.

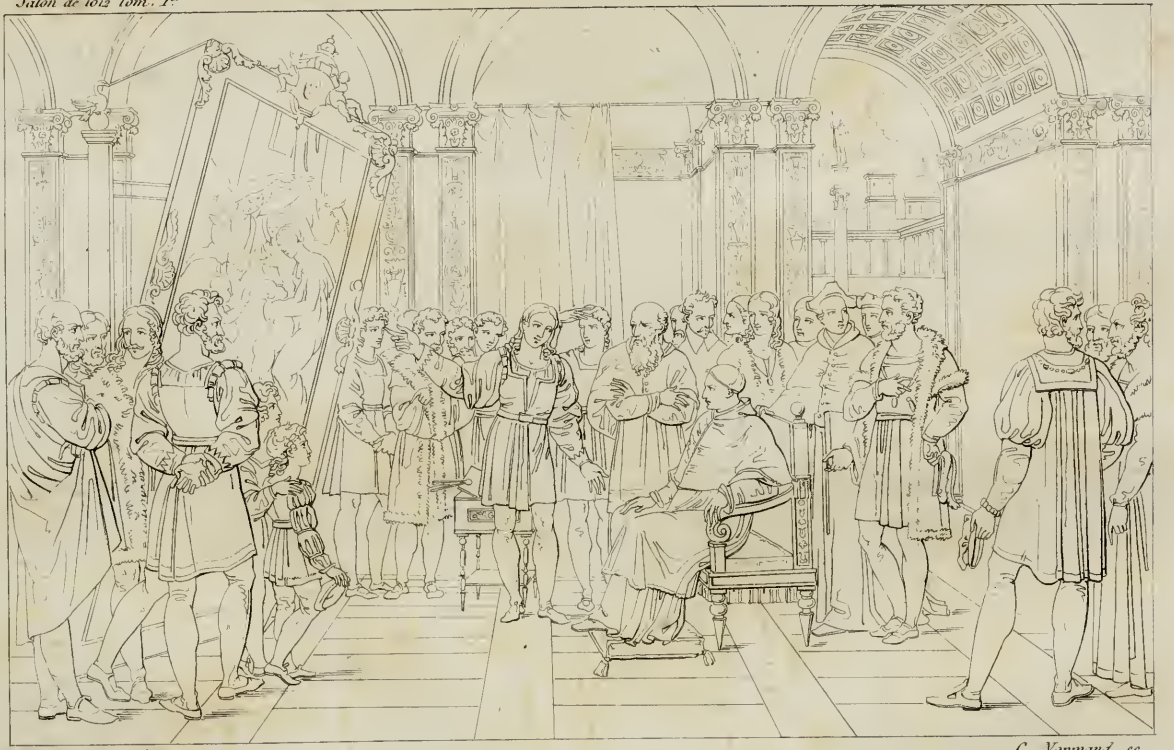

Marlet pinx.t

C. Normand sc.

Planche vingt-troisième. — Le pape Leon X dans l'atelier de Raphaël ; Tableau de M. Marley.

Raphaël ayant peint pour François Ier le fameux tableau de S. Michel terrassant le Démon, qui fait maintenant un des plus beaux ornemens du Musée, fut si magnifiquement récompensé par ce monarque, que, pour lui en témoigner sa reconnaissance, il lui en envoya un second, celui de la Sainte Famille, figures de grandeur naturelle : il se voit également au Musée. Cet ouvrage surpasse autant toutes les compositions connues du même sujet que Raphaël est lui-même au-dessus des autres peintres.

Le pape Léon X l'honorait d'une affection toute particulière, et prenait souvent plaisir à le voir travailler. L'auteur du tableau dont nous donnons ici le trait a supposé que le souverain pontife est venu visiter le peintre au moment où celui ci vient de terminer cette Sainte Famille que nous venons de citer. Léon X, entouré de sa cour, est assis devant le tableau, et considère avec attention le nouveau chef-d'œuvre. On remarque dans cette composition, dont les groupes sont distribués avec goût, les portraits de plusieurs peintres, hommes de lettres et autres personnages illustres de ce temps.

Les figures ont environ vingt pouces de proportion.

Planche vingt-quatrième. — Philoctète. Modèle en plâtre, par M. Gois fils.

Philoctète, abandonné par les Grecs dans l'île de Lemnos, et atteint d'une blessure incurable, est couché sur un rocher. Son corps, renversé, s'appuie sur son bras droit; son arc et ses flèches sont à ses côtés. Il lève les yeux au ciel et conjure les Dieux de mettre un terme à ses souffrances. Il a gravé sur la pierre (1) ses imprécations contre Ulysse, monument que le sculpteur a supposé que Philoctète voulait laisser après sa mort.

Ce morceau d'étude, dans lequel l'artiste a réuni autant que possible ses souvenirs du Laocoon et du Milon de Crotone, fait également honneur à son talent et à son zèle. Les cuisses, et sur-tout les jambes et les rotules, se distinguent par la correction et la précision du travail.

Cette figure serait placée avec avantage sur un socle peu élevé dans l'intérieur d'une galerie, et mieux encore dans une grotte pour la décoration d'un jardin pittoresque. Elle porte sept pieds et demi de proportion.

(1) Cette inscription n'est point visible du point de vue où la figure a été dessinée.

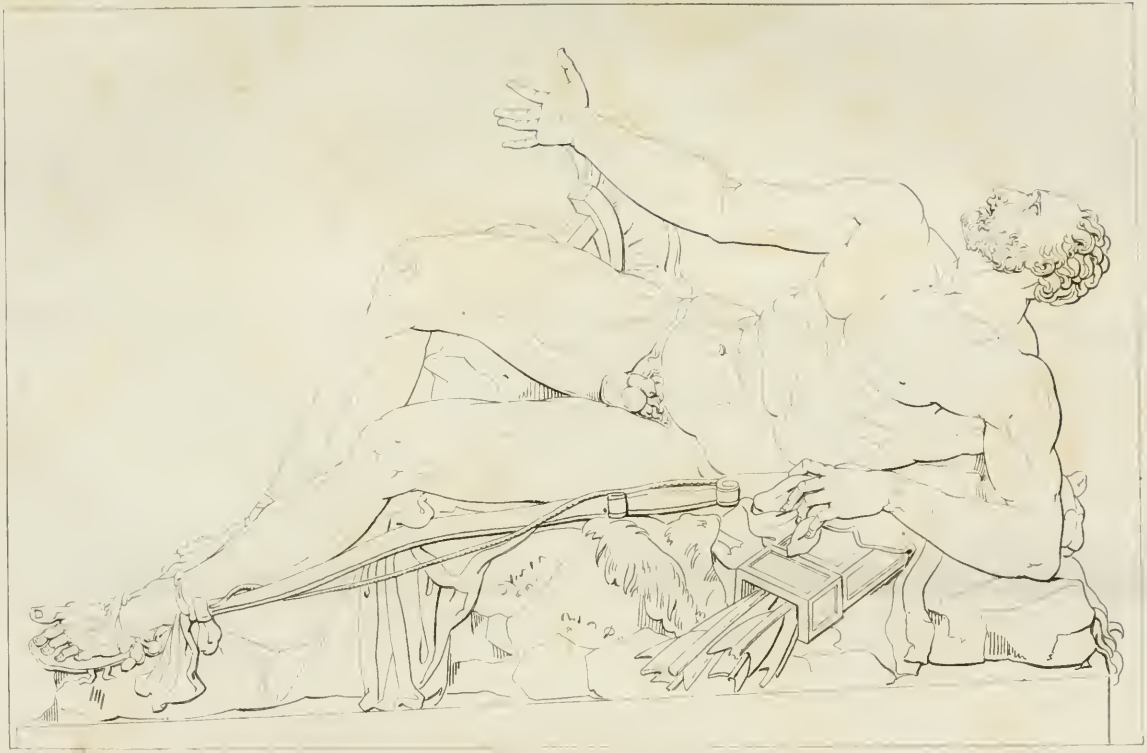

Gois fils imp.t C. Normand sc

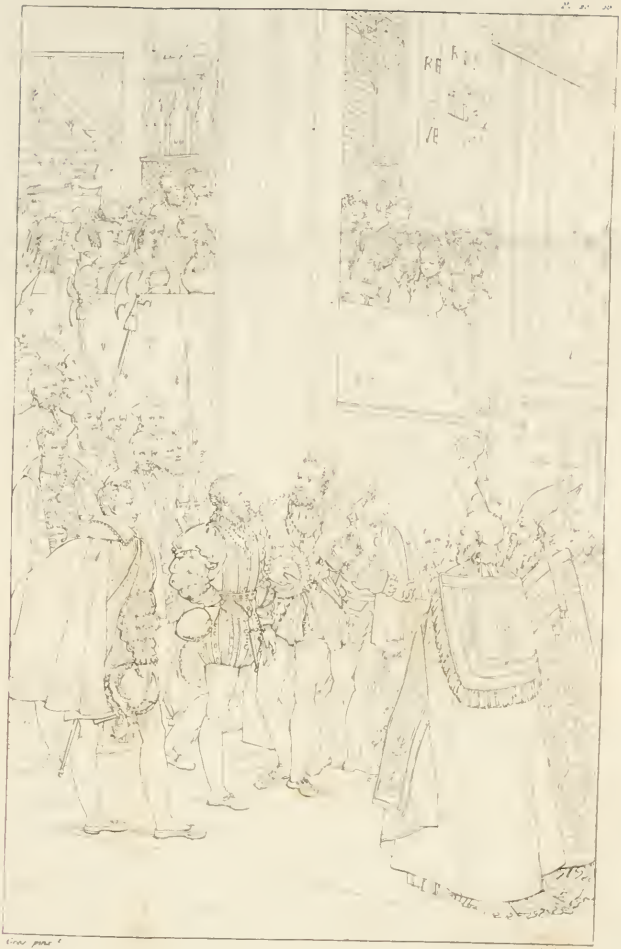

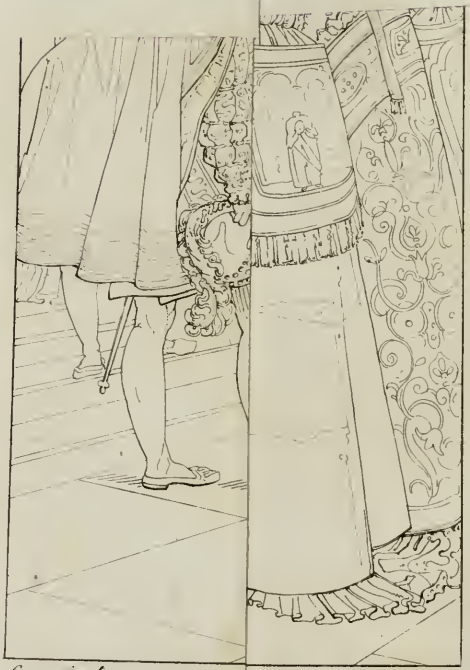

Gros pinx.t

Mme Soyer sc.

Planche vingt-cinquième et vingt-sixième. — Charles-Quint venant visiter l'église de Saint-Denis ; Tableau de M. Gros.

A la suite d'une campagne qui avait été peu avantageuse à Charles-Quint contre François Ier, en 1538, les deux souverains avaient conclu une trève que l'on croyait devoir être bientôt changée en une paix durable. Cette espérance était d'autant mieux fondée qu'environ un an après François Ier accorda de bonne grâce à Charles-Quint un passage libre par la France, pour lui faciliter son voyage en Flandres. L'empereur fit son entrée à Paris le 1er janvier 1540 ; il y fut reçu comme il l'avait été dans les autres villes du royaume, avec tous les honneurs dus à son rang. Peu de jours après il visita l'église de Saint-Denis. François Ier, accompagné des princes ses fils Henri, qui depuis fut roi de France, et Charles, duc d'Orléans, voulut l'y conduire lui-même ; il lui fit voir ce que l'église offrait de plus remarquable ; ils y couchèrent, et partirent le lendemain pour Chantilly, où le duc de Montmorency leur donna des fêtes magnifiques qui durèrent plusieurs jours.

Le sujet de ce tableau est le moment où François Ier, accompagné de ses fils et suivi des principaux seigneurs de sa cour, fait voir à l'empereur les curiosités et les richesses de l'église. Il lui montre le tombeau de Louis XII, monument de la piété filiale. Deux tribunes pratiquées dans les travées du chœur sont occupées par les personnes les plus distinguées. A droite, sur le devant, est le cardinal de Bourbon, abbé de

Saint - Denis , revêtu des ornemens pontificaux , et assisté de deux acolytes. Au haut du tableau , à gauche , on aperçoit une chasse illuminée et une quantité de reliques.

Ce morceau , l'un des dix qui ont été ordonnés pour décorer l'église de Saint-Denis , dont la restauration est très-avancée , a obtenu à l'exposition publique l'unanimité des suffrages. Il présente tout à-la-fois , et à un degré éminent , la richesse de la composition , toutes les convenances qu'exigent le sujet , la finesse et la variété des caractères , le coloris le plus brillant et le plus harmonieux.

Dupaty inv.t Mme Soyer sc.

Planche vingt-septième. — Ajax bravant les Dieux; Modèle de statue en plâtre, par M. Dupaty.

Vaillant et intrépide, mais emporté et cruel, Ajax, fils d'Oïlée, roi des Locriens d'Opontium, rendit de grands services aux Grecs durant le siége de Troie; mais, après la prise de cette ville, il fit violence à Cassandre, qui s'était refugiée dans le temple de Minerve. Cette impiété révolta les hommes et les Dieux. En vain Ajax voulut se justifier, et accusa Agamemnon de l'avoir calomnié afin de lui enlever Cassandre, sa captive : Minerve punit la profanation de son temple en submergant la flotte d'Ajax. Le guerrier, échappé au naufrage, se sauva sur un rocher, et dit, avec une coupable arrogance : *J'échapperai malgré les Dieux.* Neptune, indigné de son insolence, fendit le rocher d'un coup de son trident et engloutit Ajax sous les flots.

L'auteur a choisi le moment où Ajax, retiré sur le rocher, élève contre le ciel des regards audacieux et une main menaçante. Il y a de l'élan dans la pose, un grand caractère dans l'ensemble, et des détails savamment indiqués.

Ce modèle, exécuté en plâtre, est largement étudié. Moyennant de légères corrections, il produirait un monument très-digne d'honorer l'artiste et l'école.

Planche vingt-huitième. — La Diseuse de bonne aventure ; Tableau de Mme Benoist *et de* M. Mongin.

Une vieille femme, assise près d'une fontaine, dit la bonne aventure à une jeune fille qui est venue la consulter. Un jeune homme, caché derrière cette fontaine, écoute attentivement ce que la vieille prédit à sa maîtresse.

Deux artistes se sont réunis pour l'exécution de cet agréable tableau. Les figures sont de la main de madame Benoist. M. Mongin en a composé et peint le paysage. Cette partie du tableau ne le cède point à l'autre pour la fraîcheur du coloris.

Les figures ont environ trois pieds et demi de proportion.

Mme Benoist pinxt Mme Soyer sc.

Lemire inv.t Mme Soyer sc.

Planche vingt-neuvième. — Le Génie de la Poésie ; Statue de M. Lemire *père.*

Chef d'une famille où les arts sont professés avec un succès digne d'éloges, M. Lemire père n'a présenté que depuis un petit nombre d'années ses ouvrages dans la carrière de l'émulation ; il n'a pas perdu pour attendre : le suffrage général a récompensé ses honorables travaux, et ne s'est point éloigné de lui à l'exposition présente. Le talent de cet estimable statuaire se fait remarquer par un sentiment naïf et gracieux, et par la finesse de l'exécution.

Les peintres et les sculpteurs ont coutume de représenter les génies sous la figure d'enfans ailés, avec des attributs qui, dans les sujets allégoriques, servent à rappeler les vertus, les passions, les arts, etc. Ils sont ordinairement désignés par une petite flamme qui s'élève au-dessus de leur tête. Cet emblême, que l'auteur de la statue a bien fait de supprimer, aurait produit un mauvais effet en sculpture, laquelle ne peut rendre avec succès que les corps solides ; les rayons lumineux et les nuages, que plusieurs statuaires ont tâché d'imiter avec le marbre ou le bronze, ne peuvent offrir aucune illusion, et sont généralement de mauvais goût.

Aux pieds du Génie de la Poésie, qui chante et s'accompagne de sa lyre, on aperçoit un volume dont le titre indique les ouvrages de M. l'abbé Delille. Cet accessoire est un hommage ingénieux au célèbre traducteur de Virgile.

M. Lemire père exécute en marbre, par ordre du gouvernement, l'un des deux modèles qu'il a exposés aux Salons de 1808 et 1810 : la statue de l'Amour plaçant une corde à son arc.

Dedreux pinx t Mme Soyer sc

Planche trentième. — Bajazet et le Berger ; Tableau de M. Dedreux.

Bajazet ayant quitté vers 1402 le siége de son empire pour aller s'opposer aux progrès du fameux Tamerlan, ce guerrier lui envoya une ambassade que l'empereur turc reçut avec fierté. Tamerlan marcha contre lui et le défit près d'Ancyre. Mustapha, fils aîné de Bajazet, périt dans le combat.

L'artiste a saisi le moment où le chagrin qu'éprouve Bajazet de la perte de son fils et le pressentiment de sa défaite prochaine ont jeté le découragement dans son ame. Suivi de ses bataillons et de quelques-uns des chefs de son armée, il entend les sons d'une flûte champêtre ; il s'approche, il voit un jeune berger assis au pied d'un arbre, et qui,

« Sans songer si l'Asie allait changer de maître, »

bornait son ambition aux soins de son troupeau, et ses plaisirs à quelques chants rustiques.

« Le monarque, immobile, observait le pasteur :
« Hélas ! l'infortuné contemplait le bonheur. »

Ce sujet est nouveau et traité d'une manière nouvelle, c'est-à-dire dans ce système d'effets piquans qui de jour en jour acquiert la vogue et se fortifie. Ces effets, qui ne sont rien moins qu'utiles dans les compositions graves, et nuisent presque toujours à l'intérêt du sujet en divisant l'attention du spectateur, sont du moins motivés dans celle-ci. Le berger, assis sous un groupe d'arbres touffus, se trouve nécessairement dans l'ombre, dont la masse repose en partie

sur la figure de Bajazet. Toute la lumière du tableau est dans le ciel et sur une partie du terrain. Le ton en est chaud et animé. Le tableau a du caractère dans son ensemble, et la figure du berger offre des détails d'un bon goût.

M. Dedreux s'est formé à l'école de M. Guérin, et la manière du maître se reconnaît d'abord dans ce premier ouvrage de l'élève.

Versingels pinx.t C. Normand sc.

Scrangeli pinx.t

l sc.

Planche trente-unième et trente-deuxième. — L'Enlèvement de Polixène ; Tableau de M. Sérangéli

Après avoir forcé le palais de Priam, égorgé ce malheureux roi sur le corps de Polités, l'un de ses fils, Pyrrhus, inaccessible à la pitié, insensible aux larmes des princesses refugiées au pied de l'autel des Dieux domestiques, arrache Polixène des bras d'Hécube, et va la livrer aux Grecs pour être immolée sur le tombeau d'Achille. Tel est sommairement le sujet du tableau dont nous donnons ici l'exquisse. A droite, sur le devant, on voit Priam immolé sur le corps de son fils. Une de ses filles soutient sa tête décolorée, et jette un regard de douleur et d'effroi sur le cruel fils d'Achille. Au-dessus de ce groupe, Cassandre, debout et couronnée de lauriers, élève les yeux et les mains vers le ciel, dont elle semble appeler la vengeance sur le meurtrier de sa famille. Derrière cette princesse on voit l'autel autour duquel ses sœurs se sont refugiées et implorent la protection des Dieux. A gauche, sur le devant, une femme qui s'enfuit cache sous son manteau son jeune fils qu'elle cherche à dérober aux yeux du farouche vainqueur : sans doute c'est l'infortunée femme d'Hector. Au milieu de ces différens personnages, Pyrrhus, un pied sur les marches de l'autel, l'autre sur son char, dont les chevaux sont impatiens de partir, tient dans ses bras Polixène évanouie, qu'Hécube veut en vain lui arracher. On voit dans le lointain des soldats portant de tous côtés l'incendie et le carnage, et dévastant le palais du dernier roi des Troyens. Telles

sont les principales masses de cette composition, dont la gravure indique les détails. L'artiste a choisi parmi les différentes traditions celle qui convenait le mieux à son plan, et en a rapproché les diverses circonstances pour fortifier l'intérêt du sujet.

M. Sérangéli, qui présente pour la première fois à l'exposition un tableau héroïque d'une aussi grande dimension, n'avait même, je crois, traité jusqu'à présent que des sujets doux et gracieux, auxquels son coloris, peut-être un peu trop frais et un peu trop brillant, se prêtait néanmoins avec plus d'avantage. Peut-être a-t-il cru qu'en changeant de style il devait adopter un coloris sombre et austère : si telle a été son intention, il aurait même passé le but. Sa scène, qui sans doute aurait dû présenter un effet de nuit, est éclairée de la lumière du jour, et cette lumière est soutenue par des ombres opaques trop généralement rousses et dénuées de légèreté. Quelques incorrections de dessin, faciles à réparer, nuisent au grandiose et à la sévérité de formes qu'exige un sujet de cette nature. L'estime qu'inspirent et la personne et le talent de l'artiste fera excuser la sévérité de ces observations. En adoptant un choix de compositions moins fortes et moins compliquées, un coloris moins sombre que celui de ce tableau, mais plus solide que celui de ses premières productions, M. Sérangéli aura trouvé la juste mesure de ses moyens naturels, et le secret de concilier tous les suffrages.

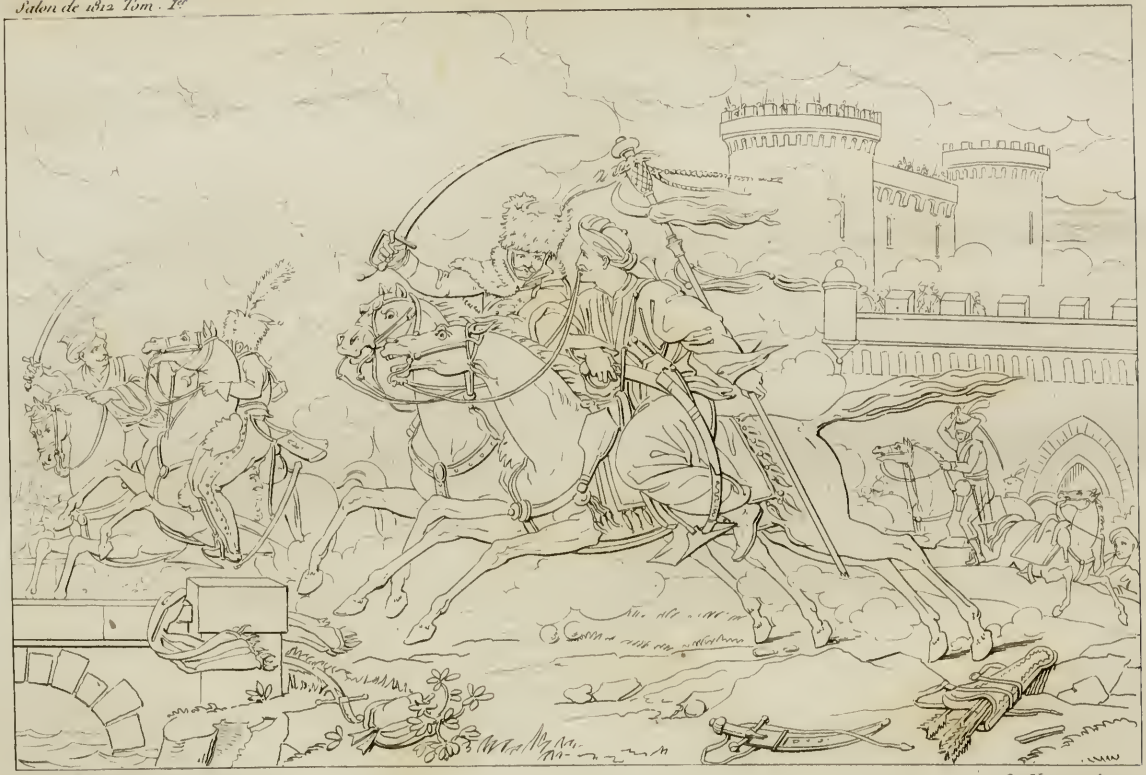

Carle Vernet pinx.t

C. Normand sc.

Planche trente-troisième. — Sortie de Cavalerie française contre des Mameluks ; Tableau de M. Carle Vernet.

On s'attendait à voir paraître au Salon la Bataille de Marengo, composition immense, desirée depuis long-temps. Les occupations nombreuses de l'artiste sont probablement cause de ce nouveau retard. Plusieurs tableaux de chevalet, traités avec le goût, la grâce et la légèreté qui caractérisent le pinceau de M. Carle Vernet, dédommagent un peu le public de son attente. Sans l'impossibilité de donner, au moyen d'un trait gravé, une idée suffisante du principal tableau qu'il a exposé cette année, nous nous serions empressés de le faire dessiner ; mais les figures sont d'une si petite proportion qu'elles eussent été à peine aperçues. Ce tableau représente une chasse de S. M. l'Empereur au bois de Boulogne. On ne peut rien voir de mieux composé, de mieux dessiné dans ce genre, qui semblerait exclusivement réservé à l'artiste, si M. Horace Vernet ne s'était appliqué à marcher sur les traces de son père.

Le tableau dont la planche est jointe à cet article représente une sortie de cavalerie française contre des mamelucks. Les figures ont environ douze pouces de proportion. Cette composition ne doit être considérée que comme un épisode, l'action générale n'étant que légèrement indiquée. Ce tableau est peu terminé, mais la touche en est aussi franche que spirituelle. Il y a de la netteté dans l'effet et de la transparence dans le coloris.

Planche trente - quatrième. — Intérieur d'un vieux Château servant d'écurie à des Polonais rejoignant l'armée ; par M. Horace Vernet.

Ce tableau, dont les figures et les chevaux sont dessinés avec une précision et une facilité rares, est remarquable par un double effet parfaitement senti. La partie droite, c'est-à-dire la partie extérieure au-delà de la porte de ce vieux château servant d'écurie, est éclairée par la lumière du soleil, dont quelques rayons viennent frapper les objets placés dans l'intérieur ; la partie gauche est éclairée par une lumière de reflet, venant d'un jour pratiqué à l'opposite du soleil. Ces deux effets, qui loin de se nuire se font valoir mutuellement, sont d'autant plus agréables que la couleur locale est riche et vraie, que la touche est fine, moëlleuse et assurée.

Horace Vernet pinxt ! C. Normand sc.

Beauvalet inv.t C. Normand sc.

Planche trente-cinquieme.— Narcisse ; Modèle en plâtre, par M. Beauvallet.

La fable de Narcisse est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la rappeler dans cet article. Cependant Pausanias lui donne une explication différente et assez naturelle. Selon lui, Narcisse avait une sœur jumelle qui lui ressemblait parfaitement, et qu'il chérissait avec une tendre affection ; il eut le malheur de la perdre. Inconsolable dans sa douleur, chaque jour il venait sur le bord d'une fontaine, et en regardant son image, il croyait revoir la sœur qu'il avait perdue.

Quelle que soit la tradition adoptée par l'auteur de cette statue, elle n'a pu rien changer au caractère et au choix de l'attitude ; celle-ci n'est peut-être point assez prononcée, mais M. Beauvallet paraît avoir donné tous ses soins à l'étude de cet agréable modèle.

Planche trente-sixième. — Marguerite de Navarre recevant de Clément Marot une ballade qu'il avait composée pour cette princesse ; Tableau de M. Vermay.

Marguerite de Valois, plus connue sous le nom de reine de Navarre, avait épousé en premières noces Charles, duc d'Alençon. Elle fut un des ornemens de la cour de François Ier, son frère ; elle eut, comme lui, l'amour des lettres et des beaux-arts, qu'elle protégea toujours ; et, comme lui, aux dehors les plus agréables elle joignit une ame grande et courageuse.

Clément Marot, dont le père était valet-de-chambre de François Ier, obtint la même place chez madame Marguerite. Il n'était ni beau ni bien fait, mais il avait autant de grâces dans l'esprit que dans le caractère, et Diane de Poitiers ne put l'entendre sans l'aimer. L'indiscrétion du poète ayant causé sa disgrace, il en fut puni par une longue détention, mais sous un autre prétexte. Rendu à la cour, Marot plut à la reine de Navarre, qui paya d'un baiser les premiers vers qu'il lui dédia. Cette fois encore le poète eut plus de vanité que d'amour, et son orgueil se félicita des inconséquence de Marguerite ; bientôt il en fut puni par un ordre de ne plus la voir.

Le tableau de M. Vermay représente cette reine surprise par François Ier, au moment où elle vient de recevoir de Clément Marot cette ballade qu'il composa pour elle : *Amour, me voyant sans tristesse, etc.*

Ce petit tableau est agréablement composé. C'est sous ce rapport, plutôt que sous celui de l'exécution, que l'artiste aurait pu soigner d'avantage, qu'il a dû trouver place dans ce recueil, où il ne sera pas vu sans intérêt.

Vermay pinx.t C. Normand sc.

Garnier pinx t

C. Normand sc

Garnier pinx t *C. Normand sc.*

Planche trente-septième et trente-huitième. — Funérailles de Dagobert ; Tableau de M. Garnier.

Ce fut vers le milieu du quatrième siècle, et sur le lieu même de la sépulture de Saint-Denis, que les chrétiens bâtirent la première église dédiée à ce martyr. Environ cent cinquante ans après cette époque, le monument étant tombé en ruines, ou ayant été détruit pendant la confusion des guerres civiles et étrangères, sainte Geneviève fit construire au même endroit une nouvelle basilique ; elle fut achevée en peu de temps par ses soins, et il est à croire qu'elle eut toute la beauté qu'on pouvait donner alors aux ouvrages de l'art. Au commencement du septième siècle, Dagobert ayant fondé et enrichi un grand nombre d'abbayes, celle de Saint-Denis fut favorisée d'un prédilection toute particulière. Il renouvela l'église et la rebâtit avec une magnificence qui lui a mérité l'éloge de tous les siècles suivans, il l'enrichit d'ornemens précieux, et ne laissa échapper aucune occasion d'en augmenter les revenus. Dans la seizième année de son règne, ce prince ayant éprouvé une cruelle maladie, et sentant approcher sa fin, se fit porter à l'abbaye de Saint-Denis. Peut-être avait-il son palais près du monastère, comme il paraît que l'y ont eu plusieurs de ses successeurs. Dagobert y mourut le 19 janvier 638, âgé d'environ trente-six ans. Son corps fut embaumé et porté avec grande pompe dans l'église de Saint-Denis, qu'il avait choisie pour le lieu de sa sépulture. Il fut enterré sous la première arcade du chœur, à droite. Son tombeau y a

subsisté jusqu'en 1790 : on le voit maintenant au Musée des Petits-Augustins (1).

Dagobert avait laissé deux fils, Clovis II, âgé de quatre ans, déjà couronné roi de Neustrie, et qui lui succéda, et Sigebert, fils naturel, âgé de dix ans, couronné roi d'Austrasie. On voit, dans le tableau dont nous donnons ici le trait, ces deux jeunes princes précédant la pompe funèbre de leur père, et conduits par Ega, maire du palais. Le corps de Dagobert, revêtu de ses habits royaux, les mains jointes et la face découverte, est porté sous un dais ; il vient d'entrer dans l'église et s'avance vers le lieu marqué pour sa sépulture. Il est accompagné par le saint prélat Arnoult, évêque de Metz, auquel le roi avait recommandé ses enfans. Les religieux et une multitude d'assistans bordent les deux côtés de l'église, et donnent des marques de tristesse et de respect. Ce tableau, fort bien composé, porte un caractère d'expression conforme au sujet, et se distingue par la vigueur et l'harmonie de la couleur.

---

(1) Au sentiment des antiquaires, la figure seule aurait été exécutée du temps de Dagobert, et les ornemens du tombeau seraient d'un temps postérieur.

Gros pinx.t C. Normand sc.

Planche trenteneuvième.— Portrait en pied de madame la comtesse de Lasalle ; par M. Gros.

Outre les deux tableaux d'histoire que M. Gros a produits au salon de 1812, cet artiste a encore exposé le portrait équestre de S. M. le roi de Naples, et les portraits en pied du maréchal duc de Bellune, de madame la comtesse de Lasalle et du général Fournier. La gravure des trois premiers trouvera place dans ce recueil.

Le portrait qui fait le sujet de cet article représente madame la comtesse de Lasalle debout devant le buste du général son époux, dont la perte excite ses regrets. Sa fille, âgée de 5 à 6 ans, lui prend la main et cherche à la distraire de sa douleur. La mere est vêtue en velours noir; l'enfant est en robe blanche. On voit dans le lointain, au travers de la porte de l'appartement, des enfans jouant à l'entrée d'un bosquet.

Ce tableau s'est fait remarquer par la vérité de l'expression, la beauté des carnations et un effet harmonieux.

Planche quarantième. — Aristée ; Statue , par M. Bosio.

Aristée fut une des grandes divinités champêtres , et les bergers l'honoraient d'un culte particulier dans la Grèce, et surtout en Sicile. Sa statue était à Syracuse dans le temple de Bacchus. Il était, selon quelques mythologistes , fils de ce dieu et de la nymphe Cyrène ; selon d'autres, fils d'Apollon. Elevé par les nymphes , il apprit d'elles à cultiver l'olivier et à élever des abeilles. Amant d'Eurydice, il fut cause de sa mort en la poursuivant le jour de ses noces avec Orphée ; dans sa fuite, elle fut piquée par un serpent et mourut de sa blessure. Les nymphes, pour venger leur compagne, tuèrent toutes les abeilles d'Aristée. Pour appaiser les mânes d'Eurydice, il fit un sacrifice expiatoire. Ayant immolé quatre jeunes taureaux et autant de génisses , il en vit sortir une nuée d'abeilles qui le dédommagèrent de ses pertes. Il épousa Autonoë, fille de Cadmus, et fut père d'Actéon. Retiré sur le mont Hémus, qu'il avait choisi pour son séjour, il disparut tout d'un coup ; et placé par les dieux entre les étoiles, il fut *l'acquarius* du Zodiaque.

L'auteur de la statue d'Aristée, dont nous offrons ici le trait, l'a représenté debout , appuyé sur un tronc d'arbre que recouvre la peau d'une bête fauve. Il est couronné de fleurs et tient dans sa main droite un bâton noueux. Le caractère et l'exécution de cette figure font honneur à M. Bosio, dont nous insérerons quelques autres ouvrages dans ce volume.

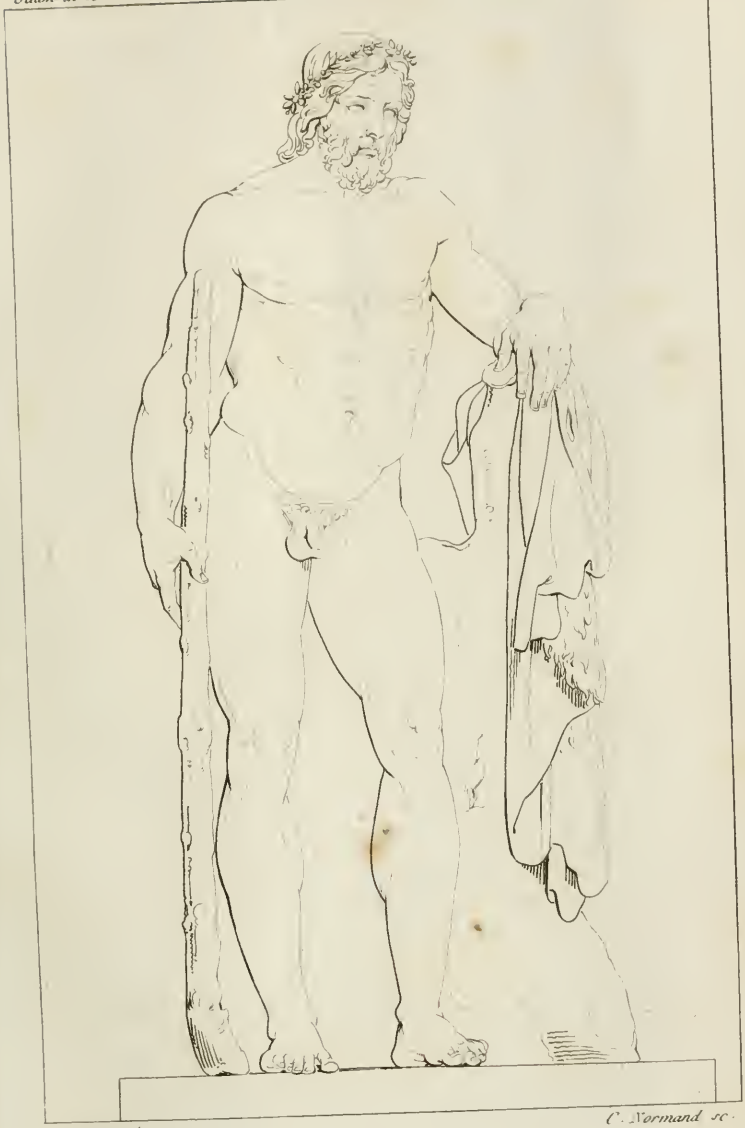

Bosio imp.t

C. Normand sc.

Lordon pinxt

C. Normand sc.

Planche quarante-unième — Agar renvoyée par Abraham ; Tableau de M. Lordon.

Cet agréable tableau, dont les figures ont environ trois pieds de proportion, est traité avec goût et d'un pinceau facile. Si l'on n'y retrouve pas toute la simplicité patriarchale que réclame le sujet, on y reconnaît du moins une certaine grâce d'expression et une fraîcheur de coloris qui caractérisent généralement les ouvrages de l'auteur.

Planche quarante-deuxième. — Statue en marbre de S. M. la reine de Westphalie ; par M. Bosio.

Les ouvrages de M. Bosio se distinguent par des contours amples et moëlleux, par la grâce et la douceur de l'expression, par une exécution extrêmement soignée; qualités qu'on voit réunies dans cette nouvelle production de son ciseau. Le portrait de S. M. la reine de Westphalie se fait remarquer par la ressemblance et la finesse des traits, la noblesse de la pose, la légèreté des draperies.

Bosio inv.t C. Normand sc.

Colin pinx.t Mme Jouve sc

Colson pinx.t *Mme Soyer sc.*

Planche quarante-troisième et quarante-quatrième. — Clémence de S. M. l'Empereur envers une famille arabe; Tableau de M. Colson.

Lors de l'entrée de l'armée d'Orient dans Alexandrie, les habitans firent, du haut de leurs maisons, un feu très-meurtrier sur les colonnes. Les soldats, indignés, escaladèrent la maison de l'un d'eux, qui s'était fait remarquer par une résistance désespérée; ils l'en arrachèrent, et allaient le faire périr, lorsque sa famille éplorée, apercevant l'Empereur, s'élance au-devant de lui, implore sa clémence, et obtient de S. M. que la vie lui soit conservée.

Cette composition, pleine de mouvement, offre des figures d'un caractère vigoureux et d'un bon goût de dessin. Le coloris en est vif et animé, la touche franche et facile. On désirerait un peu de tranquillité et d'harmonie dans l'effet général; mais cette légère imperfection est en quelque sorte inséparable de la représentation d'une scène vive et tumultueuse.

Planche quarante-cinquième. — Ganymède ; Tableau de M. Granger.

La fable de Ganymède, enlevé par Jupiter transformé en aigle, est fondée sur un fait historique. Tros ayant envoyé en Lycie son fils Ganymède offrir des sacrifices à Jupiter, Tantale, roi du pays, qui avait le même surnom, prit les Troyens pour des espions, et retint le jeune prince prisonnier ou le fit servir d'échanson à sa cour. Peut-être aussi fut-il réellement enlevé par représailles ; et l'aigle de la fable marque la vîtesse du rapt, ou, selon d'autres, la rapidité de la course abrégée de sa vie. Cet enlèvement amena entre les deux princes et leurs descendans une longue guerre qui ne se termina que par la ruine de Troie. Quelle que soit la vraisemblance de cette tradition, les poètes et les artistes sont dans l'usage de représenter Ganymède comme l'échanson de Jupiter. L'auteur du tableau dont nous donnons ici le trait l'a accompagné des attributs qui le font reconnaître. Ce jeune favori du maître des Dieux est debout, appuyé sur un nuage ; il tient un vase de la main droite, et présente de la gauche à l'aigle de Jupiter une coupe pleine de nectar.

Cette jolie figure, de grandeur naturelle, purement dessinée et exécutée avec une noble simplicité de goût et de coloris, annonce un artiste pénétré de l'étude des grands maîtres, et lui assigne déjà un rang très-distingué dans notre école.

Granger pinx.t

Mme Soyer sc

Mlle Béjart pinx.t Mme Soyer sc.

Planche quarante-sixième.—Thésée et Ariane ; Tableau de mademoiselle Béfort.

Thésée, fils d'Égée, avant de se faire reconnaître pour héritier du trône d'Athènes, résolut de s'en rendre digne et d'imiter les exploits d'Hercule, dont la gloire excitait en lui une noble émulation. Il alla chercher des aventures et commença par purger l'Attique des brigands qui l'infestaient. Il se fit ensuite purifier à l'autel de Jupiter Mélichius et entra dans Athènes, où Pallas et ses enfans, qui avaient conspiré contre lui, tombèrent sous ses coups. Ces meurtres, quoique jugés nécessaires, obligèrent le héros à se bannir de cette ville pour un an. Après ce temps, il fut absous au tribunal des juges qui s'assemblaient dans le temple d'Apollon Delphinien. Quelque temps ensuite Thésée se proposa de délivrer sa patrie du honteux tribut qu'elle payait à Minos ; et pour cela il s'offrit d'aller en Crète avec les autres Athéniens. Avant de partir, il consulta un oracle de Delphes qui lui promit un heureux succès dans son expédition, si l'amour lui servait de guide. En effet, ce fut l'amour qu'il inspira à Ariane, fille de Minos, qui le délivra de tous les dangers de l'entreprise.

On voit, dans le tableau de mademoiselle Béfort, Thésée prêt à s'engager dans le labyrinthe, et Ariane lui remettant le fil qui doit l'aider à en reconnaître les détours.

La plupart des peintres qui ont rendu le même sujet représentent l'entrée du labyrinthe comme celle d'un lieu souterrain et obscur. Mademoiselle

Béfort s'est conformée à la meilleure tradition. Le labyrinthe de Crète, bâti auprès de Gnosse par Dédale, sur le modèle de celui d'Egypte, pour y enfermer le minotaure, était découvert, au lieu que celui d'Egypte était couvert et privé de lumière.

Mademoiselle Béfort exposa avec succès, au dernier salon, un sujet historique dont la composition et le coloris donnèrent sur son talent d'heureuses expérances. Elle les a réalisées au salon de 1812. Son coloris a cette année plus de vigueur, mais son premier tableau était d'un ton plus fin et plus vrai.

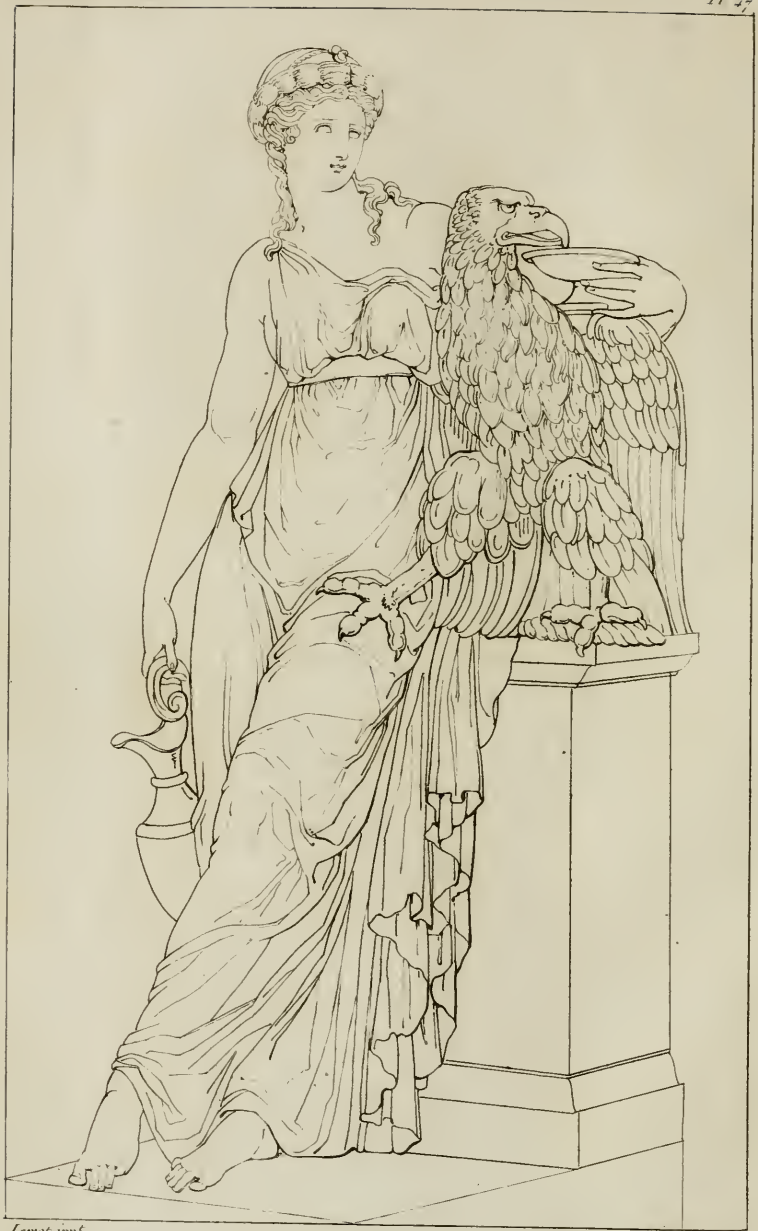

Lemot inv.t

Mme. Soyer sc.

Planche quarante-septième. — Hébé ; Statue en marbre, par M. Lemot.

Hébé, déesse de la jeunesse, fille de Jupiter et de Junon, avait dans l'Olympe l'honorable fonction de servir à boire aux dieux. Lorsque son père lui ôta cet emploi pour le donner à Ganymède, Junon la retint à son service et lui confia le soin d'atteler son char. Hercule, déïfié, l'épousa dans le ciel. Hébé avait plusieurs temples, un entre autres chez les Phliasiens. On la représente ordinairement couronnée de fleurs, avec une coupe d'or à la main. Naucides, statuaire d'Argos, avait placé sa statue près de la Junon de Polyclète.

L'artiste français a su donner à cette charmante figure l'attitude souple et élégante, les formes gracieuses, les traits nobles et doux qui caractérisent la déesse de la Jeunesse. Sa tunique, tout à la fois ample, fine et légère, caresse mollement le nu sans en dérober les contours. Hébé tient un vase de la main droite, et présente de l'autre main une coupe dans laquelle Jupiter, transformé en aigle, s'abreuve de nectar. Le dieu, sous cette forme étrangère, conserve encore toute la fierté du maître de l'Olympe.

Cette statue, d'un travail moëlleux et fini, a environ 3 pieds de proportion.

Planche quarante-huitième. — L'Arabe pleurant son coursier ; Tableau de M. Mauzaisse.

Les vers suivans, extraits d'un chant élégiaque de M. Millevoye, ont fourni au peintre l'idée de son tableau.

Ce noble ami, plus léger que les vents,
Il dort couché sur les sables mouvants.
Du meurtrier j'ai puni l'insolence :
Sa tête horrible aussitôt a roulé ;
J'ai dans son sang désaltéré ma lance,
Et sous mes pieds je l'ai long-temps foulé.
Puis contemplant mon coursier hors d'haleine,
Morne et pensif, je l'appelai trois fois ;
Hélas ! en vain ; il fut sourd à ma voix ;
Et j'élevai sa tombe dans la plaine.

L'Arabe, assis sur un rocher, pleure le fidèle compagnon de ses travaux, mortellement blessé et étendu à ses pieds. On voit dans le lointain la tête et le corps de l'ennemi dont il vient de triompher. Le fond représente une mer de sable. Le ciel est sans nuages et d'une seule teinte légèrement dégradée vers l'horizon.

Ce tableau, qui ne laisse rien à désirer pour la vigueur du coloris et la liberté du pinceau, présente quelques légères imperfections de formes. Les pieds de l'Arabe ne sont heureusement placés ni attachés. Le cheval manque de noblesse dans le dessin et dans la pose ; mais la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité de trouver un modèle convenable pour ce morceau d'étude, est un motif d'excuse, surtout dans la première production d'un jeune artiste. Il est à désirer que tous les ouvrages qui sortiront du même pinceau présentent le même sentiment, la même fierté de coloris, la même franchise d'exécution.

Mauzaisse pinx.t Mme Soyer sc

Berthier pinx.t C. Normand sc.

Bordier pinx.t

C. Normand sc

Planche quarante-neuvième et cinquantième. — Hubert Goffin recevant la décoration de la Légion d'Honneur; Tableau de M. Bordier.

L'événement déplorable du 28 février 1812, à la houillère de Beaujonc, près Liége, est trop connu pour qu'il soit besoin d'en rappeler ici les circonstances. La France entière a payé un tribut d'admiration au brave Hubert Goffin, dont le dévouement, l'énergie et la persévérance ont arraché à la mort 70 de ses compagnons; action digne d'une éternelle mémoire, et que la munificence de S. M. l'Empereur a consacrée à la postérité!

Le 22 mars 1812, Hubert Goffin reçoit la décoration de la Légion d'Honneur à l'hôtel de ville de Liége, des mains du préfet de l'Ourthe. Tel est le sujet du tableau que M Bordier s'est empressé d'offrir aux amateurs des beaux-arts comme aux admirateurs des vertus généreuses.

Le lieu de la cérémonie est une vaste salle décorée de la statue de S. M entourée des premiers fonctionnaires du département, des inspecteurs des mines et des ingénieurs. Debout, au bas de la statue, M. le préfet remet à Goffin la décoration. Son fils Mathieu, qui a partagé son dévouement, est décoré de la médaille d'or que lui a envoyée S. A. R. le grand-duc de Francfort. A ses pieds sont des enfans qui lui doivent leur salut ou celui de leurs pères. Un d'entre eux est en costume de houilleur. Les deux enfans ayant des médailles en sautoir sont les jeunes Thomas, qui, un an avant, ont sauvé la

vie à leur père et à quarante mineurs en exposant la leur, au moment où, au fond d'une mine, ils allaient devenir victimes d'une explosion. Derrière eux des ouvriers, accompagnés de leurs femmes, cherchent à exprimer leur reconnaissance. L'épouse de Goffin, assise à une place d'honneur, joint les mains et verse des larmes de joie en voyant le triomphe de son époux.

Ce tableau, fait sur les lieux et dont tous les personnages ont été peints d'après nature, joint à l'intérêt du sujet le mérite de la composition. Si quelques détails laissent à désirer un pinceau plus fini, des teintes plus harmonieusement fondues, on cesse d'en vouloir faire un reproche à l'artiste, lorsque l'on considère que le tout n'est l'ouvrage que de quelques mois, et que M. Bordier a été forcé de hâter son travail pour l'époque de l'exposition.

Gros pinx.t *C. Normand sc*

Planche cinquante-unième. — Portrait équestre de S. M. le roi de Naples; par M. Gros.

Le portrait de S. M. le roi de Naples est le plus considérable des quatre tableaux de ce genre exposés par l'auteur au salon de 1812. La pose de la figure, d'accord avec le mouvement du cheval, donne beaucoup d'élan à ce groupe, qui se détache d'une manière brillante et vigoureuse sur un fond de ciel. Les plans éloignés présentent un choc de cavalerie. Le prince est dans l'action de donner des ordres aux troupes qui sont en avant. Dans le lointain on voit fumer le mont Vésuve, et à l'horizon la mer se couvre de vaisseaux.

La figure et le cheval, grandement dessinés, sont peints avec beaucoup de chaleur; les accessoires sont touchés avec cette liberté et cette fougue de pinceau qui se font remarquer dans toutes les productions de M. Gros.

Planche cinquante-deuxième. — Statue du général Wallongne, par M. Bridan. *Modèle en plâtre.*

La carte topographique et le compas qu'il tient dans l'une et l'autre mains, la bombe et les sacs remplis de terre qui sont à ses pieds, indiquent le corps dans laquelle commandait le général Wallongne. Cette statue, monument consacré par le gouvernement à la mémoire d'un héros, doit être exécutée du double en marbre, pour orner le pont de la Concorde. M. Bridan, chargé de ce travail, a été heureux dans le choix de l'attitude et dans le parti qu'il a su tirer du costume militaire, dont l'emploi est toujours difficile et ingrat dans la sculpture.

M. Bridan a encore exposé au salon le buste en marbre du général Saint-Hilaire, destiné à orner un des cabinets de S. M. l'Empereur. Le même artiste est aussi chargé de l'exécution de la figure colossale de l'éléphant pour la fontaine projetée sur la place de la Bastille.

Brudan inv.t

C. Normand sc

Vignaud pinx.t C. Normand sc.

Planche cinquante-troisième. — La Mort de Le Sueur, peintre ; Tableau de M. Vignaud.

La vie de S. Bruno, que Le Sueur peignit en 24 tableaux au cloître des Chartreux de Paris, est considérée comme le plus beau titre de gloire de ce grand peintre, et lui a mérité, sous plusieurs rapports, l'avantage d'être comparé à Raphaël. Quoique tous ces tableaux ne soient pas entièrement de la main de Le Sueur, ils sont tous exécutés d'après ses dessins ; le soin qu'on a eu de leur consacrer une salle particulière dans la galerie du Sénat, prouve l'estime que l'on fait de cette admirable collection. Le Sueur, qui avait donné tous ses soins à la conduite de cet ouvrage, avait une prédilection singulière pour la maison des Chartreux ; c'est là que, pour se soustraire aux persécutions des envieux, il alla chercher la tranquillité qu'il ne pouvait trouver dans le monde; les religieux l'accueillirent avec intérêt, mais à peine était-il fixé parmi eux qu'il tomba malade et expira dans leurs bras, à l'âge de 38 ans.

Le Sueur est couché sur son lit de mort ; un jeune religieux lui soutient la tête et paraît attendre avec un attendrissement douloureux l'instant où il doit rendre le dernier soupir. Tous ceux qui l'entourent témoignent diversement et dans un silence pieux les regrets dont ils sont pénétrés. Le militaire appuyé sur une table, au chevet du mourant, est un de ses frères, officier distingué. Cette dernière figure est fort belle. Il n'y en a aucune parmi les autres dont l'attitude et l'expression ne soient senties et ne con-

courent heureusement à l'idée principale. La composition du fond est simple, pittoresque et analogue au lieu de la scène, dont le caractère mélancolique et religieux est parfaitement saisi. Ce tableau est sans contredit un des plus remarquables du salon parmi les tableaux de chevalet. Il mérite d'être placé avec distinction dans le cabinet de quelque riche amateur empressé de recueillir les productions les plus intéressantes de notre école.

M. Vignaud, qui débute cette année d'une manière extrêmement avantageuse, a encore exposé plusieurs portraits, parmi lesquels ils y en a trois en pied.

Remy pinx.t

C. Normand sc.

Planche cinquante-quatrième. — Le Berceau de M. S. le Roi de Rome; Tableau de M. Rémy.

Les beaux-arts ont célébré à l'envi la naissance du prince impérial roi de Rome, et présenté, dans un grand nombre d'ouvrages offerts à l'exposition publique, les traits de l'auguste héritier du trône. La plupart des artistes qui ont retracé cet heureux événement ont réclamé le secours de l'allégorie, langage expressif, concis, également destiné à transmettre les idées grandes et nobles, et le souvenir des faits extraordinaires. Le tableau dont le trait est joint à cet article est au nombre de ceux que la pensée et l'exécution ont fait remarquer avec un intérêt particulier.

Le jeune prince, couché, et demi-nu, goûte un sommeil paisible. Son attitude est tout à la fois naïve et gracieuse. Portées sur un nuage, et planant au-dessus de son berceau, la Vertu, la Sagesse et la Justice semblent fixer déjà ses hautes destinées. Minerve, armée de son casque et de son égide, étend en signe de protection sa lance et son bouclier. Près d'elle est la Vertu, la tête couverte d'un voile léger et couronnée de lauriers; elle s'appuie de la main droite sur Minerve, et de la gauche sur la justice, que l'on reconnaît à ses attributs.

Ce groupe a beaucoup de grâce; il est élégant, ajusté avec goût et vraiment poétique. Le berceau,

est richement orné, et surmonté d'un rideau parsemé d'abeilles.

Nous croyons que ce petit tableau a été présenté à l'exposition comme le premier ouvrage de l'artiste.

Pigeon ide pinx.t

C. Normand sc.

Pajou fils pinx.t ...nd sc.

Planche cinquante-cinquième et cinquante-sixième. — Clémence de S. M. l'Empereur et Roi, envers M. de Saint-Simon.

Le duc de Saint-Simon, grand d'Espagne, ayant été pris les armes à la main dans l'armée des rebelles, après avoir prêté serment au roi Joseph Napoléon, avait mérité une punition exemplaire; on disait même qu'il serait condamné à mort. Mademoiselle de Saint-Simon, sa fille, plongée dans la plus vive douleur, avait fait de longues et infructueuses tentatives pour obtenir sa grâce, et n'avait même pu parvenir jusqu'à l'Empereur. Enfin, le jour que l'on disait indiqué pour l'exécution du jugement, S. M. étant sortie à cheval, mademoiselle de Saint-Simon se précipite à ses pieds et implore sa clémence. L'Empereur, touché de sa piété filiale, avait déjà signé la grâce, et un aide-de-camp avait été chargé de la porter au plus tôt.

Le moment choisi par l'artiste est celui où S. M. répond à mademoiselle de Saint-Simon que la grâce est accordée. L'aide-de-camp qui en est porteur, accourt pour la lui remettre, mais elle est si fortement émue qu'elle paraît ne pas entendre les paroles de bienveillance et de consolation que S. M. daigne lui adresser. Ce fait a eu lieu en 1808.

Planche cinquante-septième. — Arrivée de Jacob en Mésopotamie; Tableau de M. Heim.

Isaac sentant sa fin approcher, et craignant que Jacob ne prit une femme d'entre les filles de Chanaan, lui ordonna de se rendre en Mésopotamie, chez Laban, son oncle maternel, et d'épouser une de ses filles. Jacob, après avoir pris congé de son père, se mit en voyage et arriva au pays qui lui avait été indiqué. Il entra dans un champ où il vit un puits près duquel se reposaient trois troupeaux de brebis gardés par des pasteurs. Mes frères, leur dit Jacob, connaissez vous Laban, fils de Nachor? Nous le connaissons, lui dirent-ils, *et voici sa fille Rachel qui vient avec son troupeau.*

C'est cet instant de l'action qui fait le sujet du tableau. On aperçoit dans le lointain Rachel conduisant son troupeau, qu'elle amène vers le puits où il va s'abreuver. Les pasteurs indiquent à Jacob la fille de Laban en la montrant du doigt.

Ce tableau, dont les figures sont au moins de grandeur naturelle, rappelle sous quelques rapports le style des sujets de la Bible peints par Raphaël, ou d'après ses dessins, dans les loges du Vatican. Il règne dans cette collection précieuse une sévérité de goût dont M. Heim a cherché à se pénétrer. Mais sa composition laisse à désirer un effet plus aérien. La masse d'ombre dans laquelle se trouve absorbé le groupe des bergers, à gauche, semble trop vigoureuse et empêche qu'on ne distingue nettement les divers personnages. Les lointains sont aussi d'un ton un peu cru. Mais la figure du premier plan, vue de dos, est fort bien, et

Heim pinxt. C. Normand sc.

semble conçue, comme nous venons de le dire, dans le style raphaëlesque.

M. Heim, a exposé deux autres tableaux : l'un est une figure d'étude, d'un dessin peu idéal, mais d'un ton vrai et solide ; l'autre, le portrait en pied d'un chasseur avec son chien.

Planche cinquante-huitième.—Une Naïade éloignant les Amours ; Tableau de mademoiselle Mayer.

De petits amours sont venus troubler une Naïade jusque dans sa retraite. Armés de flambeaux, ils cherchent à enflammer cette jeune divinité au sein même des eaux dont elle est environnée. La nymphe vient d'en quitter le lit ; et saisissant son urne, elle la répand sur cette troupe folâtre. Les amours, qui craignent d'être inondés se précipipent les uns sur les autres et s'enfuient en désordre. Le fond du tableau représente un lieu sauvage hérissé de rochers.

Le sujet est gai et piquant, et du genre de ceux qui s'offrent le plus souvent aux pinceaux faciles et gracieux de mademoiselle Mayer. Ce dernier ouvrage, agréablement composé, a paru néanmoins laisser à désirer plus d'étude dans les détails et de variété dans le coloris.

Mlle Mayer pinxt. C. Normand sc.

C. Normand sc.

Boullet inv.t

Planche cinquante-neuvième. — Une nymphe à la sortie du bain ; Statue par M. Bouillet.

Si le peintre ou le dessinateur ont la faculté de varier à l'infini les attitudes de leurs personnages, c'est parce que le même modèle en relief a une infinité d'aspects différens. Le sculpteur n'a pas le même avantage. Tous les divers points de vue de sa statue ne dérivent que d'une seule pose, et c'est pour cette raison qu'il paraît y avoir beaucoup moins de variété dans le mouvement des statues que dans celui des figures peintes ou dessinées. Cette observation est encore plus sensible dans les figures du genre de celle qui fait le sujet de cet article. Une femme sortant du bain, vue debout, se rapprochera plus ou moins de la Vénus de Médicis, de celle du Capitole, ou autre non moins connue; à genoux ou accroupie, de celle qu'on désigne sous cette dernière dénomination, ou d'une autre petite figure qu'on voit au Musée des Antiques. M. Bouillet ayant pour sujet une nymphe sortant du bain, et rajustant sa chevelure, a dû nécessairement produire une statue qui rappelât, quoique indirectement, l'une de celles que nous venons de désigner.

Il a donné tous ses soins à cet ouvrage. Le même artiste a encore exposé au salon trois portraits en buste.

Planche soixantième. — Le Jugement de Pâris ; Tableau de M. Berthon.

Vénus vient d'obtenir la pomme. Accompagnée de l'Amour, elle s'enlève sur un nuage et va porter dans l'Olympe la nouvelle de son triomphe. La Discorde s'enfuit dans les airs après avoir consommé son ouvrage. Junon et Minerve, honteuses d'avoir inutilement dévoilé leurs charmes, ont déjà repris leurs vêtemens, et jettent un regard furieux sur Pâris. Ce dernier s'éloigne. Il paraît tout à la fois admirer la déesse dont il a flatté l'orgueil, et craindre la vengeance de celles qu'il vient d'irriter.

Ce tableau, dont le dessin et la disposition ont un aspect grandiose, présente une exécution très-soignée, un effet et un coloris vigoureux.

Berthon pinxt C. Normand sc

Mme Monge× pinxt Mme Soyer sc.

Planche soixante-unième. — Persée et Andromède; Tableau de madame Mongez.

Cassiopée, reine d'Ethiopie, mère d'Andromède, avait eu la témérité de disputer le prix de la beauté aux Néréïdes. Neptune, pour venger les nymphes de son empire, envoya un monstre marin qui désolait le pays. L'oracle d'Ammon, consulté sur les moyens d'appaiser Neptune, répondit qu'il fallait livrer Andromède aux fureurs du monstre. La jeune princesse fut liée sur un rocher par les Néréïdes, et allait être dévorée lorsque Persée, protégé par Mercure, qui lui avait donné ses ailes, tua le monstre et délivra Andromède, dont il devint l'époux.

Madame Mongez a choisi le moment où Persée vient de détruire le monstre marin et brise les chaînes de la princesse. Elle se laisse tomber doucement dans les bras de son libérateur. Son attitude est pleine d'abandon ; et le mouvement de sa tête, un peu renversée, n'empêche pas qu'on ne remarque la grâce et l'expression de ses traits. Son voile est un léger tissu de lin qui, détaché de son corps, en laisse apercevoir les formes gracieuses. Persée, s'élançant de dessus le monstre qu'il vient de renverser et qui le menace, retient Andromède, dont le bras droit est encore enchaîné. Le héros, armé de son épée et le casque en tête, n'a d'autre vêtement qu'un léger manteau de pourpre. A gauche est le rocher sur lequel Andromède a été exposée ; à droite la mer, dont les flots sont agités, et un ciel nébuleux.

Ce tableau, l'un des plus remarquables de l'exposition, se distingue principalement par le grandiose et la correction du dessin. Il est d'une couleur vigoureuse et d'une fort belle exécution.

Steube pinxt.

Mme Soyer sc.

Planche soixante-deuxième. — Pierre-le-Grand ; Tableau de M. Steube.

Ce tableau, l'un de ceux que le public a remarqués avec le plus d'intérêt à l'exposition publique, rappelle une anecdote de la vie de Pierre-le-Grand. Traversant le lac de Ladoga dans un bateau, ce prince, séparé de sa suite, fut surpris par une violente tempête. Voyant les pêcheurs effrayés, il saisit le gouvernail et leur dit : « Vous ne périrez pas : Pierre est avec vous.»

M. Steube, dont cet ouvrage est l'heureux début, y a réuni avec beaucoup de goût et d'habileté le mouvement de la composition, l'énergie du caractère, surtout dans la figure principale, une couleur franche et vigoureuse, et le pinceau d'un homme consommé dans la pratique de son art. La figure du czar est fort belle, pleine de nerf et d'expression, et répond assez au portrait de ce prince, tel que les historiens l'ont tracé. « Il avait l'air noble, le regard imposant et spirituel, la physionomie agréable, la taille haute d'environ six pieds. Studieux et instruit, il parlait plusieurs langues, s'exprimait avec facilité, accueillait avec empressement ce qui pouvait être utile ; mais extrême en tout, aussi peu maître de lui qu'il savait l'être des autres, on l'a vu tout à la fois humain et barbare, pleurer et condamner son fils à la mort; absoudre des coupables et multiplier les potences qui sans cesse étaient dressées dans les rues de sa capitale, trancher des têtes et risquer sa vie pour sauver des malheureux, prêts à périr, se livrer aux emportemens les plus honteux et tomber dans les bras de Catherine, à laquelle il

répétait avec l'accent du désespoir : « J'ai réformé ma nation, et je n'ai pu me réformer moi-même. »

Pierre-le-Grand est représenté, dans une des salles de l'Académie de Pétersbourg, vêtu d'un habit de gros-de-tours bleu, brodé par Catherine ; à côté de lui on voit sa levrette, un gros chien danois qui le suivait dans les combats, et le petit cheval persan qu'il montait le jour de la bataille de Pultava.

Mme Lemire pinxt *Mme Soyer sc.*

Planche soixante-troisième. — Madame de la Vallière donnant des instructions de picté à madame de Blois, sa fille.

Mademoiselle de la Vallière, fille d'honneur de Henriette reine d'Angleterre, ne brillait point à la cour par sa beauté, mais un charme secret répandu sur toute sa personne, un regard plein de douceur, de grâce et de modestie lui gagnaient à la fois l'estime et le cœur de ceux qui l'approchaient. Son ame véritablement vertueuse était excessivement tendre. Elle ne tarda pas à sentir toute l'influence de cette funeste disposition. Voir Louis XIV, l'aimer avec transport, ce ne fut qu'une même chose pour elle. Ce prince dut au hasard de connaître le secret d'un cœur si sensible ; et pour la première fois sentit le bonheur d'être aimé pour lui-même : aussi dans l'union qu'il forma bientôt avec elle il mit tout ce que son ame avait de grand, de délicat et de passionné. Cependant ce ne fut qu'après plus d'un an de résistance qu'il parvint à faire oublier à mademoiselle de la Vallière tous ses devoirs. Dès ce moment, renfermée toute entiere dans sa passion ; plus attentive à penser à celui qu'elle aimait qu'empressée de lui plaire, elle se montra indifférente à tout ce qui n'était pas Louis. Aussi ne la vit-on jamais figurer dans les intrigues de la cour, et si quelquefois elle profita de sa faveur, ce ne fut que pour faire du bien. L'inconstance du roi la ramena à des sentimens auxquels elle n'avait jamais renoncé. Madame de Montespan prit sa place. Après des efforts inutiles pour rappeler l'amant qui lui échappait, elle entra

aux Carmélites à Paris, où elle prononça ses vœux en 1675. Dans cette vie austère elle goûta un contentement qu'elle n'avait jamais éprouvé auprès du plus aimable et du plus grand roi du monde. Elle avait eu de Louis XIV deux enfans : le comte de Vermandois, qui mourut sans être marié, et mademoiselle de Blois, qui épousa le prince de Conti.

L'auteur de ce joli tableau a choisi le moment où madame de la Vallière, recevant la visite de sa fille dans sa cellule, lui fait partager ses exercices de dévotion et lui donne des instructions pieuses. Composition pleine de douceur et de simplicité ; coloris harmonieux et vrai. Les figures ont environ 15 pouces de proportion.

Mme Servière pinxt. Mme Soyer sc.

Planche soixante-quatrième. — Mathilde ; Tableau de madame Servières.

C'est le roman de *Mathilde*, par madame Cottin, qui a fourni à madame Servières le sujet de ce joli tableau. Mathilde, retirée dans son oratoire, et priant Dieu d'appeler à lui l'ame généreuse de Malek-Adhel, est surprise par ce dernier, qui la conjure de le nommer son époux. Mathilde, cédant au penchant qui l'entraîne, mais toujours fidèle à son Dieu, promet à Malek-Adhel de ne pas prendre le voile et d'être à lui s'il veut à l'instant jurer sur le livre des Evangiles d'embrasser la religion chrétienne.

Il était impossible de tracer plus clairement le caractère, l'intention et l'action de ses personnages que l'a fait madame Servières dans cette agréable composition. Elle ne l'a point surchargée d'ornemens inutiles, et il y a autant de goût et de simplicité dans la disposition générale, que d'agrément et de vérité dans la touche et dans le coloris. Les figures paraissent avoir 2 pieds de proportion.

Planche soixante-cinquième.—Une jeune fille déjeûnant avec son chien ; Tableau de madame Chaudet.

Madame Chaudet exposa il y a quelques années un sujet à peu près semblable et dans les mêmes proportions : une jeune fille faisant lire son chien. Il méritait et il obtint un grand succès. Celui-ci n'a pas été moins agréable au public. Il plaît par la naïveté du sujet, la grâce de l'expression et du dessin et la légèreté du coloris. Ce morceau est un des plus soignés qui soient sortis des pinceaux d'une artiste à laquelle on ne peut reprocher d'avoir négligé aucun de ses ouvrages.

Mme Chaudet pinxt Mme Soyer sc

Dupaby inv.t *Mme Soyer sc.*

Planche soixante-sixième. — Vénus ; Statue par M. Dupaty.

Un bloc informe, une pierre cubique, une simple colonne, dans la Grèce ainsi que dans les pays Orientaux, furent les premiers simulacres des Divinités. L'ancienne Vénus de Paphos était une espèce de colonne, et subsistait encore au siècle de Pausanias. Dans la suite on plaça des têtes sur ces pierres ; et, du temps de l'historien que nous venons de citer, on conservait à Athènes une Vénus Uranie représentée de cette manière.

Combien de degrés l'art du statuaire n'a-t-il pas eu à parcourir depuis ces grossières ébauches jusqu'aux chefs-d'œuvres les plus accomplis du ciseau grec ? Depuis cette ancienne Vénus *de Paphos* jusqu'à la célèbre Vénus *de Médicis ?* De même que cette statue tient le premier rang parmi toutes celles qui sont restées de cette divinité, de même Vénus, comme déesse de la beauté, est la première de celles qui ont été l'objet du culte des anciens. Elle seule, avec les Grâces et les divinités des heures et des saisons, a le privilége de paraître sans vêtemens. Elle a aussi plus souvent qu'aucune autre exercé le talent des artistes, et ils l'ont représentée dans différens âges. Outre la Vénus dite de Médicis, on cite au nombre des plus belles la Vénus du Capitole, Vénus céleste, Vénus victorieuse, et plusieurs autres sortant du bain. Mais cette déesse n'est pas toujours représentée nue. Au rapport de Pline, la Vénus de Gnide, de la main de Praxitèle, était vêtue. On connait encore de

cette déesse une belle statue drapée qui se voyait autrefois au palais Spada, et qui a passé depuis en Angleterre.

Celle dont nous donnons ici l'esquisse est représentée dans un âge plus mûr et d'une stature plus élevée que la Vénus de Médicis. L'artiste paraît s'être inspiré des plus belles figures antiques, et particulièrement de la célèbre Vénus du Capitole, dont le caractère et les formes ont tout à la fois un grandiose et une élégance que l'on ne trouve pas au même degré dans les autres statues de cette déesse. Lucrèce, dans son Poëme de la *Nature des choses*, s'adresse à Vénus comme à la mère de tous les êtres ; M. Dupaty a cherché à rendre cette idée poétique, et nous présente Vénus dans l'instant où livrée elle-même au sentiment qu'elle inspire, elle approche son flambeau du globe céleste, emblême de l'Univers. L'exécution de cette statue fait honneur au goût et au talent de M. Dupaty.

Ducq pinxt

Normand fils sc.

Planche soixante-septième. — Le Mariage d'Angélique et Médor ; Tableau de M. Ducq.

Par les soins de la tendre Angélique, la blessure de Médor se refermait, lorsque celle du cœur de cette belle princesse augmentait et devenait incurable. Tandis que le jeune Médor renaît, Angélique se meurt et se consume ; enfin, vaincue par son amour, elle ne peut résister à ses tourmens secrets ; la timidité, la pudeur de son sexe ne la retiennent plus ; sa bouche exprime à celui qu'elle adore ce que ses regards lui disent sans cesse ; elle est forcée de déclarer elle-même tout ce qu'elle sent pour lui. Cette belle et fière Angélique, qui avait rejeté les vœux du comte Roland, du roi de Circassie, de Ferragus et de tant d'autres qui avaient exposé pour elle leur vie et leur honneur, ne peut résister aux charmes d'un jeune sarrazin d'une origine commune ; et, malgré toute la distance de la naissance et du rang, elle lui sacrifie ce qu'aucun autre amant n'avait même osé espérer d'obtenir. Mais pour excuser en partie cette faiblesse elle l'autorise par un nœud sacré. Le flambeau de l'hyménée s'allume pour elle à celui de l'amour. Elle prend pour lui servir de mère la femme du villageois dont la métairie leur avait servi d'asile : le pasteur et ses enfans sont les témoins ; elle épouse Médor ; leurs nœuds s'accomplirent sous cet humble toit. Le pasteur les rendit solennelles autant qu'il lui fut possible, mais l'amour, les plaisirs surent les embellir.

M. Ducq a pris le sujet de sa composition dans le poëme de l'Arioste, et l'a disposée avec goût. Les

figures, qui n'ont guères que deux pieds de proportion, se distinguent par la simplicité des caractères et la netteté des contours. Il y a un peu d'égalité dans l'effet général, et le coloris laisse à désirer un peu plus de fraîcheur.

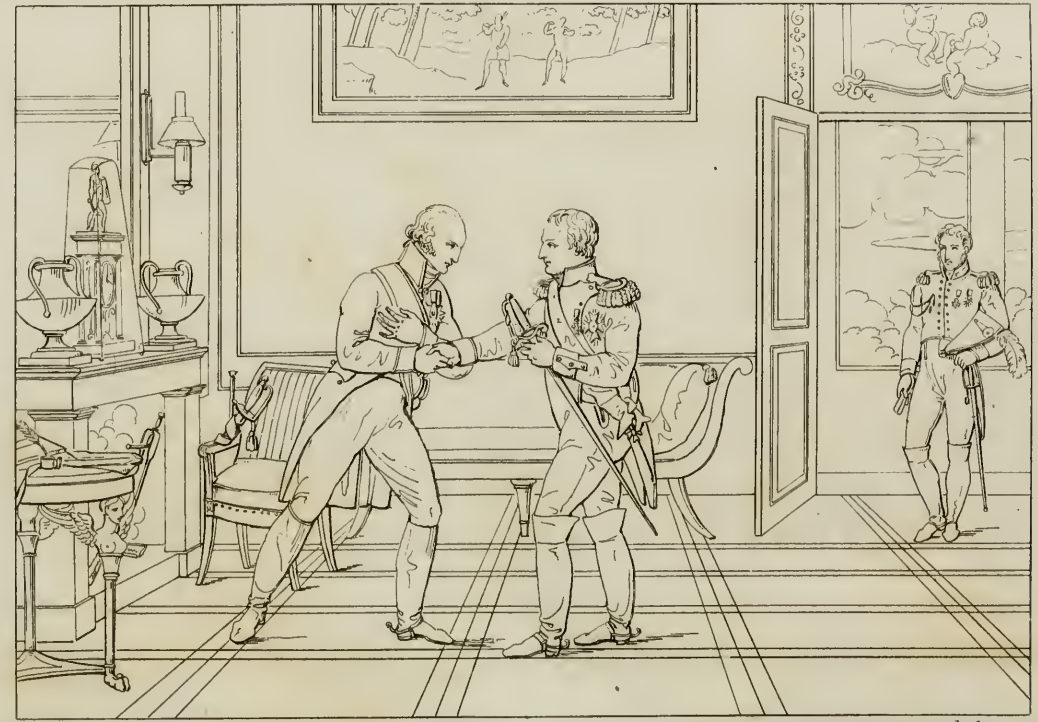

Camus pinxt Normand fils sc.

Planche soixante-huitième. — Entrevue de S. M. l'Empereur et de S. A. royale le prince Charles ; Tableau de M. Ponce-Camus.

Le 26 décembre 1805, à l'époque de la paix de Presbourg, le prince Charles avait demandé avec instance à voir S. M. l'Empereur Napoléon. Le lendemain au soir ils eurent une entrevue dans une petite maison de chasse à Stamersderff, et S. M., voulant laisser à S. A. R. un témoignage de son affection particulière, lui donna son épée.

Les figures de ce tableau sont de proportion demi-nature.

Planche soixante-neuvième. — Caïn, après le meurtre d'Abel ; Tableau de M. Paulin Guérin.

Caïn, fugitif, suivi de sa femme et de ses enfans, se trouve arrêté au bord d'un précipice. Le tonnerre qui éclate au-dessus de sa tête le remplit d'épouvante et réveille ses remords. Satan, qui l'a poussé au fratricide, s'attache à ses pas sous la forme d'un serpent. La massue ensanglantée rappelle son crime, et ses enfans, pleurent dans les bras de leur mère, qui s'évanouit de fatigue et de douleur, en implorant la clémence divine.

L'artiste, pour donner plus d'énergie, ou, si l'on peut l'exprimer ainsi, un accent poétique à sa composition, a réuni sous la forme d'allégorie divers accessoires qui en rappellent le sujet, tels sont le serpent, emblême de l'envie, et la massue instrument du crime de Caïn. Ces accessoires, qui ne sont pas nécessairement liés au moment actuel expliquent l'action qui l'a précédé.

Ce tableau, d'un jeune peintre qui n'a encore rien produit en public, a été remarqué par la hardiesse et le nerf de la pensée, la richesse et l'opposition des nuances. La teinte enflammée du ciel à l'horizon, dans le coin à gauche, contraste singulièrement avec le teint rembruni des nuages supérieurs. Les figures sont presqu'entièrement dans la demi-teinte, et ne reçoivent sur les bords que quelques reflets d'un soleil couchant. Le tableau est d'une grande dimension.

Paulin Guerin pinxt. Normand fils sc.

Prud'hon pinx.t Normand fils sc.

Planche soixante-dixième. — Portrait de S. M. le Roi de Rome, par M. Prud'hon.

L'auguste enfant est représenté nu et endormi sur le gazon. Sa tête repose sur un coussin, son corps sur une draperie de pourpre relevée d'une broderie en or. Le laurier, le myrthe, la fleur connue sous le nom d'impériale, inclinent devant lui leurs tiges verdoyantes, comme pour le saluer et le garantir du souffle de l'aquilon. Une lumière semblable à celle d'un jour naissant éclaire cette composition gracieuse que distinguent la suavité du pinceau et la fraîcheur du coloris.

La figure de S. M. le roi de Rome, est à peu près de grandeur naturelle.

Planche soixante-onzième. — S. M. l'Impératrice près du berceau de S. M. le Roi de Rome ; Tableau de M. Joseph Franque.

Ce tableau, d'un genre gracieux et orné, représente S. M. l'Impératrice dans un costume très-riche et assise près du berceau du roi de Rome. Elle le contemple avec le sentiment d'une joie pure, et pour ne pas troubler son sommeil, soulève doucement le voile léger qui couvre l'auguste enfant. Ce petit tableau, fort agréablement composé, mais d'un coloris qui brille peut-être trop également, est exécuté avec beaucoup de soin et de fidélité dans tous ses détails.

Franque pinx.t Normand fils sc.

Taunay inv.t Normand fils sc.

Planche soixante-douzième.—Statue du général Lasalle, par M. Taunay.

Huit statues ont été ordonnées pour la décoration du pont de la Concorde, et doivent être exécutées en marbre dans une proportion double des modèles en plâtre, dont cinq seulement ont été exposés au salon de cette année. Celle dont nous donnons ici le trait représente le général Lasalle. Il est debout, en uniforme de hussard, la main gauche posée sur la poignée de son sabre, et tenant de la droite un rouleau. L'attitude est noble, et le statuaire a su tirer parti du costume, dont toutes les parties sont ajustées avec goût.

Le trait des quatre autres statues; savoir, de celles du général Walongne, par M. Bridan; du général Cervoni, par M Chinard; du général Lacour, par M. Moutony, et du général Hervo, par M. Dupasquier, font partie du tome suivant.

Fin du Tome premier.

TABLE

DES PLANCHES

contenues dans le premier Volume du Salon de 1812.

PEINTURE.

Rentrée de S. M. l'Empereur dans l'île de Lobau après la Bataille d'Esling. — M. Meynier. Pl. 1 et 2. Pag. 5

Le Couronnement de Marie de Médicis. — M. Monsiau. Pl. 3 et 4. 17

Le général ***, fait renverser les travaux commencés pour la réparation d'un pont. — M. Gautherot. Pl. 6. 20

Le Tasse chez sa sœur. — M. Ducis. Pl. 7. 21

Diane de France et Montmorency. — Madame Auzou. Pl. 8. 22

L'Assomption de la Vierge. — M. Ansiaux. Pl. 9 et 10. 23

Virgile lisant son Enéide en présence d'Auguste et d'Octavie. — M. Boisfremont. Pl. 11. 25

Sapho rappelée à la vie par le charme de la musique. — M. Ducis. Pl. 12. 26

Fénélon rend la liberté à une famille protestante. — M. Menjaud. Pl. 13. 28

Trait de bonté de S. M. l'Impératrice. — M. Lafond. Pl. 14. 29

Les Princes français viennent présenter leurs hommages à S. M. le Roi de Rome. — M. Rouget. Pl. 15. 30

Promenades philosophiques de Pythagore. — M. Peyron. Pl. 16. Pag. 31
Démocrite reçoit la visite d'Hippocrate. — M. Peyron. Pl. 17. 32
Herminie et Tancrède. — M. de l'Ecluse. Pl. 18. 33
Dédicace de l'église de Saint-Denis en présence de l'empereur Charlemagne. — M. Meynier. Pl. 19 et 20. 35
La Mort de Phocion. — M. Robert Lefèvre. Pl. 21. 37
Un Sacrifice à Cérès. — M. de l'Ecluse. Pl. 22 38
Le pape Léon X dans l'atelier de Raphaël. — M. Marley. Pl. 23. 39
Charles-Quint venant visiter l'église de Saint-Denis, par M. Gros. Pl. 25 et 26. 41
La Diseuse de bonne aventure. — Madame Benoist et M. Mangin. Pl. 28. 44
Bajazet et le Berger. — M. Dedreux. Pl. 30. 47
L'Enlèvement de Polixène. — M. Sérangéli. Pl. 31 et 32. 49
Sortie de cavalerie française contre des mamelucks. — M. Carle Vernet. Pl. 33. 51
Intérieur d'un vieux château. — M. Horace Vernet. Pl. 34. 52
Marguerite de Navarre recevant de Clément Marot une ballade qu'il avait composée pour cette princesse — M. Vermay. Pl. 36. 54
Funérailles de Dagobert. — M. Garnier. Pl. 37 et 38. 55
Portrait en pied de madame la comtesse Lasalle, — M. Gros. Pl. 39. 57

Agar renvoyée par Abraham. — M. Lordon. Pl. 41. Pag. 59
Clémence de S. M. l'Empereur envers une famille arabe. — M. Colson. Pl. 43 et 44. 61
Ganymède.—M. Granger. Pl. 45. 62
Thésée et Ariane.—Mlle. Béfort. Pl. 46. 63
L'Arabe pleurant son coursier. — M. Mauzaisse. Pl. 48. 66
Hubert Goffin recevant la décoration de la Légion d'Honneur — M. Bordier. Pl. 49 et 50. 67
Portrait équestre de S. M. le roi de Naples. — M. Gros. Pl. 51. 69
La Mort de Le Sueur, peintre. — M. Vignaud. Pl. 53. 71
La Vertu, la Sagesse et la Justice entourent le berceau de S. M. le Roi de Rome. — M. Rémy. Pl. 54. 73
Clémence de l'Empereur envers M. de Saint-Simon. — M. Pajou fils. Pl 55 et 56. 75
Arrivée de Jacob en Mésopotamie. — M Heim. Pl. 57. 76
Une jeune Naïade veut éloigner d'elle une troupe d'amours. — Mlle Mayer. Pl. 58. 78
Jugement de Pâris. — M. Berthon. Pl. 60. 80
Persée délivre Andromède. —Madame Mongez. Pl. 61. 81
Pierre-le Grand. — M. Steube. Pl. 62. 83
Madame de la Vallière donne des instructions de piété à mademoiselle de Blois, sa fille. — madame Lemire. Pl. 63. 85
Mathilde fait promettre à Malek-Adhel d'embrasser la religion chrétienne. — madame Servières. Pl. 64 87

Une jeune fille déjeûnant avec son chien. — Madame Chaudet. Pl. 65 Pag. 88
Le Mariage d'Angélique et Médor. — M. Ducq. Pl. 67. 91
L'Entrevue de S. M. l'Empereur et du prince Charles. — M. Ponce Camus. Pl. 68. 93
Remords de Caïn. — M. Paulin Guérin. Pl. 69. 94
Le Roi de Rome. — M. Prud'hon. Pl. 70. 95
S. M. l'Impératrice contemple le Roi de Rome endormi. — M. Franque. Pl. 71. 96

SCULPTURE.

Tronchet, jurisconsulte, statue. — M. Roland. Pl. 5. 19
Philoctète. — M. Gois fils. Pl. 24. 40
Ajax bravant les Dieux, statue. — M. Dupaty. Pl. 27. 43
Génie de la Poésie, statue. — M. Lemire père. Pl. 29 45
Narcisse, statue. — M. Beauvallet. Pl. 35. 53
Aristée, statue. — M. Bosio. Pl. 40. 58
La Reine de Westphalie, statue. — M. Bosio. Pl. 42. 60
Hébé, statue. — M. Lemot. Pl. 47. 65
Portrait du général Walongne, statue. — M. Bridan. Pl. 52. 70
Vénus sortant du bain, statue. — M Bouillet. Pl. 59. 79
Vénus, statue. — M. Dupaty. Pl. 64. 89
Le général Lasalle, statue. — M. Taunay. Pl. 72. 97

NOTICE

de quelques-uns des principaux Sujets réservés pour le tome deuxième et dernier du Salon de 1812.

TABLEAUX.

Brutus condamnant ses fils à mort ; grande composition. — Par M. Lethiers, directeur de l'Académie de France à Rome.

Le Portrait en pied de S. M. l'Impératrice et Reine. — Par M. Gérard. Le Portrait de S. M. le Roi de Rome. — Par le même.

Etude de Vierge. — Par M. Girodet.

Vénus et Adonis. — Par M. Prud'hon.

Zénobie trouvée mourante sur les bords de l'Araxe. — Par M. Blondel. Homère demandant l'hospitalité. — Par le même.

Amours funestes de Françoise de Rimini. — Par M. Coupin de la Couperie.

La Mort de le Sueur. — Par M. Vignaud.

Louis XIV se faisant lire par Racine les vie des grands hommes de Plutarque. — Par M. Menjaud.

Une Sainte Famille. — Par M. Fabre.

Douze Tableaux de genre, d'animaux et de paysages. — Par MM. Vernet, Kobell, Bidault, Bertin, Lorimier et autres paysagistes distingués.

STATUES.

Une Muse. — Par M. Canova. Une Danseuse. — Par le même.

Une Nymphe endormie. — Par M. Lemot.

Hyacinthe blessé. — Par M. Callamar.

L'Amour lançant ses traits. — Par M. Bosio.

Statue du général Leclerc. — Par M. Dupaty.

Télémaque berger. — Par M. Morin.

La Mort de Pindare. — Par M. Petitot.

Plusieurs morceaux capitaux en peinture et en sculpture exécutés dans l'intervalle du Salon de 1811 à celui de 1812, et qui, par la nature de leur exécution ou d'autres circonstances, n'ont pu être placés au salon.

Tableaux. Socrate et Alcibiade. Grande composition. — Par M. Regnault. Autre Tableau placé dans une des salles du palais du Sénat. — Par le même. Le Jugement de Pâris. — Par le même.

Sculpture. Le grand fronton du Louvre du côté de la colonnade. — Par M. Lemot. Trois autres frontons dans la cour du même palais. — Par MM. Moitte, Chaudet et Roland.

Les quatre tableaux et bas-reliefs qui ont remporté le grand prix en 1811 et 1812.